

Insee Dossier

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine



N° 2

Septembre 2016

Bilan économique de Metz Métropole : quelques signes d'amélioration en 2015



Avant-propos

L, Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et l'agence de développement économique Metz Métropole Développement se sont associés pour réaliser ce bilan économique afin de décrire la situation du territoire de la communauté d'agglomération de Metz Métropole en 2015. Ce travail s'inscrit dans la mission d'observation économique de Metz Métropole Développement et dans la mission d'étude des territoires de l'Insee.

Ce document comporte des informations sur de nombreuses thématiques (emploi, chômage, démographie des entreprises, construction, environnement et développement durable, etc.). En complément des données sur Metz Métropole, des informations à des échelons géographiques supérieurs (sur le Sillon Lorrain et la nouvelle région Grand Est notamment) sont fournies afin de permettre la mise en perspective des constats et des évolutions observés dans la communauté d'agglomération.

Ce bilan a été réalisé avec l'aide d'experts de Metz Métropole Développement, de Metz Métropole, de l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle, de l'Office de Tourisme de Metz et de l'Insee. Nous remercions l'ensemble des rédacteurs d'avoir apporté leur contribution à ce document.

Nous formulons le voeu que ces analyses soient utiles et partagées par le plus grand nombre.

Directeur régional de l'Insee
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Joël Creusat

Président de Metz Métropole Développement

Dominique Gros



Sommaire

Avant-propos	2
Synthèse	
Quelques signes d'amélioration en 2015	4
Contexte économique	
Une conjoncture économique plus difficile dans la région ACAL qu'au niveau national	5
Emploi - Marché du travail	
Quelques signes d'amélioration	6
Démographie	
221 800 habitants à Metz Métropole	8
Démographie des entreprises	
Moins de créations sous le statut de micro-entrepreneur en 2015	10
Construction, logement et immobilier tertiaire	
Une conjoncture encore difficile, mais une amélioration du marché du logement neuf	12
Commerce	
Une densité commerciale et une attraction externe importantes	14
Tourisme	
Une destination touristique qui se confirme	16
Environnement et développement durable	
Des indicateurs satisfaisants, mais des enjeux demeurent	18
Pauvreté - précarité	
36 000 personnes sous le seuil de pauvreté	20
Numérique	
3 330 emplois salariés dans les TIC	22
Enseignement supérieur	
Un site de formation pluridisciplinaire	23
Définitions et bibliographie	24

Synthèse

Quelques signes d'amélioration en 2015

Dorothee Ast, Insee - Pierre-Jean Guerra, Metz Métropole Développement

La communauté d'agglomération de Metz Métropole fait face à une conjoncture économique difficile depuis plusieurs années, notamment du fait de la crise économique. En outre, les restructurations militaires initiées en 2010 ont eu un impact sur l'emploi et sur la population. Metz Métropole compte 221 800 habitants au 1^{er} janvier 2013, une population en baisse du fait de départs plus nombreux que les arrivées. La conjoncture montre toutefois quelques signes d'amélioration en 2015.

Le marché du travail s'améliore quelque peu

En 2015, l'emploi salarié privé repart à la hausse dans la zone d'emploi de Metz, après plusieurs années de baisse. Il progresse sensiblement (+ 0,8 %), alors qu'il continue de diminuer dans les autres zones d'emploi du Sillon Lorrain et dans la nouvelle région Grand Est. Dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole, l'emploi frontalier vers le Luxembourg continue de progresser.

Le taux de chômage diminue au cours de l'année dans la zone d'emploi de Metz (- 0,4 point). Il s'établit à 10,2 % au quatrième trimestre 2015, un niveau légèrement supérieur au niveau régional (10,1 %). À Metz Métropole, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi diminue en 2015. Le nombre de demandeurs de catégorie ABC reste toutefois orienté à la hausse.

Hausse des créations classiques

À Metz Métropole, 1 625 entreprises ont été créées en 2015. Le nombre de créations diminue (- 11 %) par rapport à 2014. Ce recul s'explique par une forte baisse des créations sous le statut de micro-entrepreneur. Il s'agit d'un phénomène généralisé en 2015, qui pourrait s'expliquer en partie par les nouvelles mesures liées à la requalification du régime de l'auto-entrepreneur en celui de micro-entrepreneur fin 2014. Néanmoins, les créations d'entreprises classiques (hors micro-entrepreneurs) augmentent à Metz Métropole, davantage

que dans le Sillon Lorrain dans son ensemble et dans la région ACAL.

Une bonne année pour le tourisme

En 2015, la fréquentation hôtelière est en hausse à Metz Métropole (+ 3,5 %). La fréquentation étrangère augmente nettement (+ 13,3 %), alors que la fréquentation française est relativement stable (+ 0,2 %). La clientèle étrangère est souvent frontalière. L'année 2015 est marquée toutefois par une progression très sensible de la clientèle asiatique, notamment chinoise.

Une conjoncture toujours difficile dans la construction

La conjoncture reste mal orientée dans le secteur de la construction à Metz Métropole, dans un contexte national et régional difficile. La surface de plancher autorisée diminue fortement en 2015, malgré une hausse pour les locaux non résidentiels. Le nombre de logements autorisés à la construction progresse légèrement, mais les mises en chantier diminuent nettement. Point positif toutefois, le marché du logement neuf s'améliore sensiblement. Les ventes et les mises en vente de logements neufs sont en nette progression. Le marché de l'immobilier tertiaire reste relativement stable en 2015.

Une densité commerciale et une attraction externe importantes

Dans le secteur du commerce, le contexte économique est en demi-teinte. L'emploi salarié est stable dans la région, mais recule en Moselle. À Metz Métropole, les créations d'entreprises dans le commerce diminuent, mais elles sont en progression hors micro-entrepreneurs. Le commerce de détail représente un tissu dense de 2 230 établissements. De par sa situation géographique, Metz Métropole attire la clientèle de différents territoires, notamment des territoires frontaliers. Le territoire exerce ainsi une attraction externe deux fois plus forte que l'évasion commerciale. Plusieurs projets nouveaux devraient conforter cette attractivité.

Le secteur des technologies de l'information et la communication est un peu surreprésenté à Metz Métropole. Fin 2014, il est constitué de 619 établissements qui emploient 3 330 salariés. En 2015, le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain a obtenu la labellisation French Tech, déclinée en Lor'N'Tech. Cette labellisation devrait contribuer à dynamiser le secteur du numérique à Metz Métropole.

Metz Métropole constitue le 4^{ème} pôle d'enseignement supérieur de la région et propose un panel de formations variées.

Un peu plus de pauvreté que dans la région

Les inégalités de niveau de vie et la pauvreté sont en général plus fortes dans les grands pôles urbains. À Metz Métropole, 16,1 % de la population vit sous le seuil de pauvreté en 2012, une proportion plus élevée que la moyenne régionale (13,8 %). La pauvreté est particulièrement concentrée dans les six quartiers de la politique de la ville. Plus de 47 000 ménages sont allocataires de la caisse d'allocations familiales et bénéficiaires de prestations sociales en 2014 à Metz Métropole. Le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation adulte handicapé (AAH) a augmenté au cours des dernières années, notamment en lien avec la conjoncture économique difficile.

Des atouts en termes d'environnement et de développement durable

En matière de consommation énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre, la communauté d'agglomération de Metz Métropole a un bon positionnement. Pour ce qui est de la gestion des déchets, Metz Métropole se caractérise par un taux élevé de valorisation énergétique, mais un taux de valorisation matière encore faible.

La réorganisation du réseau de transports et la mise en service des bus METTIS fin 2013 permettent de développer l'utilisation des transports en commun.

Les indicateurs de qualité de l'air et d'artificialisation des sols traduisent la nécessité de poursuivre les efforts engagés.

Contexte économique

Une conjoncture économique plus difficile dans la région ACAL qu'au niveau national

Dorothee Ast, Insee

En 2015, la situation de l'économie française continue de s'améliorer, dans un contexte favorable dans l'ensemble de la zone euro.

Amélioration de la croissance française et progression de l'emploi

En 2015, le PIB de la France progresse de 1,3 %. La croissance est plus soutenue qu'en 2014 (+ 0,6 %). C'est la plus forte croissance depuis 2011. Elle est portée notamment par la consommation des ménages (+ 1,5 % en 2015 après + 0,7 %).

La consommation des administrations publiques (dépenses collectives pour les fonctions régaliennes des administrations et dépenses individualisables à destination des ménages) augmente un peu plus qu'en 2014 (+ 1,4 % après + 1,2 %). Le recul de l'investissement public est moins marqué (- 3,8 % après - 5,8 %).

L'investissement des entreprises progresse de façon plus soutenue en 2015 (+ 2,8 % après + 1,6 %).

La baisse de l'investissement des ménages est moins sensible (- 0,8 % après - 3,5 %). Les échanges extérieurs pèsent sur la croissance (- 0,3 point), mais moins que l'année précédente (- 0,5 point). Les exportations en volume sont plus soutenues (+ 6,1 % après + 3,3 %), mais elles progressent moins que les importations (+ 6,6 % après + 4,7 %).

L'emploi salarié des secteurs principalement marchands progresse (+ 0,5 %) après plusieurs années de baisse. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 10 % en France métropolitaine au quatrième trimestre 2015. Il diminue légèrement par rapport au quatrième trimestre 2014 (- 0,1 point).

Une conjoncture plus difficile dans la région ACAL

La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine fait face à une conjoncture économique plus difficile, surtout depuis la crise de 2008. En 2015, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands continue de diminuer (- 0,3 %, soit 3 700

pertes nettes d'emploi). Le Grand Est est la région métropolitaine où l'emploi baisse le plus. La situation s'améliore toutefois au cours de l'année. L'emploi salarié progresse légèrement au quatrième trimestre (+ 0,1 %). Sur l'ensemble de l'année, les pertes d'emploi sont encore nombreuses dans l'industrie (- 2,0 %) et dans la construction (- 3,2 %). En revanche, l'emploi intérimaire progresse sensiblement (+ 11,2 %).

Le taux de chômage s'établit à 10,1 % de la population active au quatrième trimestre en ACAL, un niveau proche du taux métropolitain. Il diminue un peu plus sensiblement qu'au niveau national (- 0,3 point par rapport au quatrième trimestre 2014). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi reste orienté à la hausse, pour les demandeurs de catégorie A (+ 1,3 %) et pour les demandeurs de catégorie B et C (+ 9,0 %). La situation s'améliore pour les jeunes, mais continue de se dégrader pour les seniors.

La conjoncture est encore difficile dans le secteur de la construction. Les mises en chantier de logements sont en baisse, alors qu'elles augmentent dans l'ensemble de la France métropolitaine. Le recul du nombre de logements autorisés à la construction est le plus fort de toutes les régions.

En 2015, la fréquentation touristique est stable dans les hôtels de la région ACAL par rapport à l'année précédente. Dans les campings, la fréquentation augmente (+ 6,6 %), particulièrement dans le massif des Vosges.

Le solde commercial de la région est positif et atteint 4 milliards d'euros. Il augmente en 2015, les exportations progressant davantage (+ 2,5 %) que les importations (+ 1,0 %). ACAL est la deuxième région française en termes de montant total des échanges extérieurs, et la première si l'on rapporte les échanges au nombre d'habitants.

En Moselle, l'emploi reste orienté à la baisse en fin d'année

Dans le département de la Moselle, l'emploi salarié des secteurs principalement

marchands diminue un peu plus fortement que dans la région (- 0,4 %, soit 800 pertes nettes d'emplois). L'emploi recule nettement dans l'industrie (- 2,3 %) et dans la construction (- 2,1 %). Le département est pénalisé en outre par une baisse de l'emploi dans le commerce (- 1,3 %), stable au niveau régional. En revanche, l'emploi intérimaire progresse, comme dans la région (+ 10,8 %). Contrairement à ce qui est observé dans la région, l'emploi salarié reste orienté à la baisse au quatrième trimestre 2015 en Moselle (- 0,1 %).

Le taux de chômage diminue nettement en Moselle (- 0,4 point). Il s'établit à 10,4 % au quatrième trimestre 2015. Il est un peu plus élevé que dans la région. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A diminue légèrement (- 0,3 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B et C reste toutefois en hausse (+ 9,1 %).

Dans la construction, la conjoncture est un peu moins difficile dans les départements les plus urbains de la région, et notamment en Moselle. Les mises en chantier de logements diminuent légèrement dans le département, et les autorisations de construction sont stables.

Avec 1,7 million de nuitées, la Moselle est le troisième département de la région ACAL en termes de fréquentation hôtelière. En 2015, les hôteliers mosellans enregistrent la plus forte hausse de fréquentation de la région (+ 5,7 % par rapport à 2014), juste devant les Vosges (+ 5,4 %).

Emploi - Marché du travail

Quelques signes d'amélioration

En 2015, le marché du travail montre quelques signes d'amélioration. Après plusieurs années de baisse, l'emploi salarié privé repart à la hausse dans la zone d'emploi de Metz, alors qu'il continue de diminuer dans les zones d'emploi du Sillon Lorrain et au niveau régional. L'emploi frontalier continue de progresser. Le taux de chômage diminue quelque peu dans la zone d'emploi de Metz, mais reste supérieur au taux régional. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi diminue à Metz Métropole en 2015. Par contre, le nombre de demandeurs de catégorie ABC reste orienté à la hausse.

Dorothee Ast, Insee

La zone d'emploi de Metz compte 131 400 emplois salariés du secteur privé fin 2015, soit 1 000 de plus que fin 2014. Ainsi, l'emploi salarié se redresse sensiblement dans la zone d'emploi de Metz (+ 0,8 %), après des baisses marquées de 2012 à 2014 (*figure 1*).

Une évolution plus favorable dans la zone d'emploi de Metz

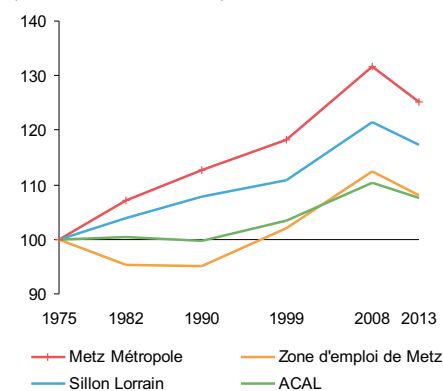
En 2015, la situation de l'emploi salarié s'améliore sensiblement dans la zone d'emploi de Metz, alors qu'elle reste dégradée dans les zones d'emploi du Sillon Lorrain (- 0,1 %) et dans la région (- 0,2 %). La région ACAL fait face à une dynamique plus difficile qu'au niveau national, surtout depuis la crise de 2008. Elle est la région française où l'emploi diminue le plus en 2015. L'emploi baisse particulièrement dans l'industrie et dans la construction. En revanche, l'emploi intérimaire se redresse à partir du deuxième trimestre. L'amélioration de l'emploi salarié dans la zone d'emploi de Metz intervient après plusieurs années de baisses marquées. À Metz Métropole, l'emploi total (salarié et non salarié) a sensiblement diminué entre 2008 et 2013 (- 4,9 %), plus fortement que dans l'ensemble de la zone d'emploi de Metz (- 3,9 %) ou que dans la région ACAL (- 2,4 %) (*figure 2*). En plus de la crise économique récente, Metz Métropole a subi une nette baisse de l'emploi dans l'administration publique, qui s'explique notamment par les restructurations militaires initiées en 2010.

Beaucoup d'emplois dans le tertiaire

Metz Métropole, en tant que grande communauté d'agglomération, a une structure d'emploi par secteur d'activité un peu différente de la structure régionale. Comme dans l'ensemble du Sillon Lorrain, les activités tertiaires, et notamment l'administration publique, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, les activités de services administratifs et de soutien, les activités financières et d'assurance et l'information et la communication, sont nettement surreprésentées par rapport au niveau régional (87 % des postes salariés fin 2014, contre 73 % en ACAL). Metz Métropole se distingue notamment par un poids toujours particulièrement important de

2 L'impact de la crise et des restructurations a été marqué à Metz Métropole

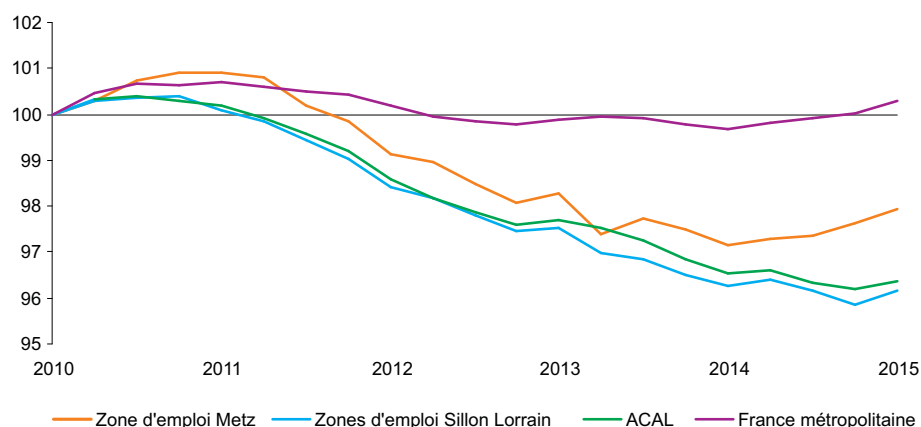
Évolution de l'emploi total entre 1975 et 2013 (indice base 100 en 1975)



Champ : emploi au lieu de travail (salarié et non salarié).
Source : Insee, recensements de la population.

1 Progression de l'emploi salarié privé dans la zone d'emploi de Metz en 2015

Évolution de l'emploi salarié entre 2010 et 2015 (indice base 100 en 2010)



Champ : emploi salarié en fin de trimestre dans le secteur privé ; données corrigées des variations saisonnières.
Source : Acoess-Urssaf.

Metz Métropole : un poids important dans la zone d'emploi de Metz

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Il constitue le niveau géographique le plus fin pour le suivi conjoncturel de l'emploi et du taux de chômage.

La communauté d'agglomération de Metz Métropole concentre un peu plus de 60 % des emplois salariés et près de 45 % de la population active de la zone d'emploi de Metz.

l'administration publique (19 %, contre 15 % dans le Sillon Lorrain). Les activités de services administratifs et de soutien (5,3 %) y sont également surreprésentées par rapport au Sillon Lorrain (4,6 %). À l'inverse, l'agriculture, l'industrie, la construction ou encore le commerce sont un peu moins présents à Metz Métropole que dans la région.

L'emploi frontalier toujours dynamique

La proximité du Luxembourg offre aux habitants de Metz Métropole des opportunités d'emploi de l'autre côté de la frontière. Ainsi, 6 500 résidents de la communauté d'agglomération travaillent au Luxembourg en 2015, soit 5,3 % de plus qu'en 2014. Les habitants de Metz Métropole qui travaillent au Luxembourg représentent 8 % des frontaliers d'ACAL vers ce pays. La majorité d'entre eux résident dans la ville de Metz.

Légère baisse du taux de chômage

En 2015, le taux de chômage diminue quelque peu dans la zone d'emploi de Metz comme dans la région (figure 3). Il s'établit à 10,2 % au quatrième trimestre 2015, contre 10,6 % l'année précédente. Le taux de chômage est proche de celui observé dans l'ensemble de la région (10,1 % fin 2015). Il est plus faible que dans la zone d'emploi d'Épinal (11,9 %), comparable à celui de la zone d'emploi de Thionville (10,0 %) et un peu plus élevé que celui de la zone d'emploi de Nancy (9,7 %).

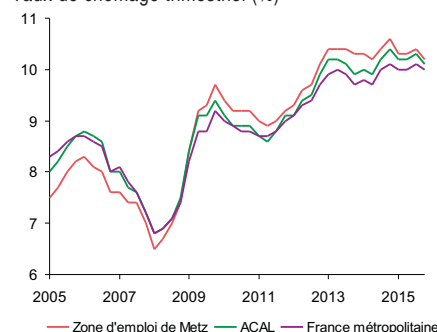
L'écart par rapport au taux de chômage métropolitain (10,0 %) se réduit en 2015, dans la zone d'emploi de Metz comme dans la région ACAL.

Un peu moins de demandeurs d'emploi de catégorie A

Fin 2015, à Metz Métropole, 14 600 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A, soit une baisse de près de 3 %

3 Légère baisse du taux de chômage dans la zone d'emploi de Metz en 2015

Taux de chômage trimestriel (%)



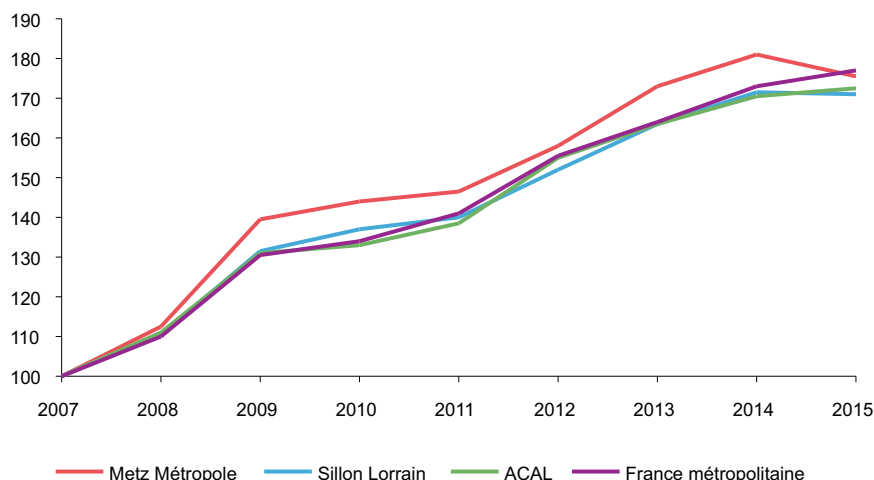
Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés.

par rapport à fin 2014 (figure 4). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A reste quasiment stable dans l'ensemble du Sillon Lorrain, mais continue d'augmenter dans la région (+ 1,3 %) et au niveau national (+ 2,4 %). Le recul observé en 2015 à Metz Métropole fait suite à une forte augmentation entre 2007 et 2014, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A étant passé de 8 300 fin 2007 à près de 15 100 fin 2014 (soit + 81 %). La hausse est plus prononcée que dans le Sillon Lorrain (+ 71 %), la région (+ 70 %) ou le niveau national (+ 73 %).

En incluant les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite (catégories B et C), le nombre de demandeurs résidant à Metz Métropole est de près de 21 000 personnes fin 2015. Le nombre de personnes inscrites en catégorie ABC reste orienté à la hausse en 2015 (+ 0,6 %). L'augmentation est moins forte toutefois que dans le Sillon Lorrain (+ 2,4 %) et le niveau national (+ 4,9 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC augmente notamment dans la commune de Metz (+ 1,3 %) (figure 5). Il diminue en revanche à Montigny-lès-Metz (- 3,0 %) et à Woippy (- 1,1 %).

4 Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue à Metz Métropole

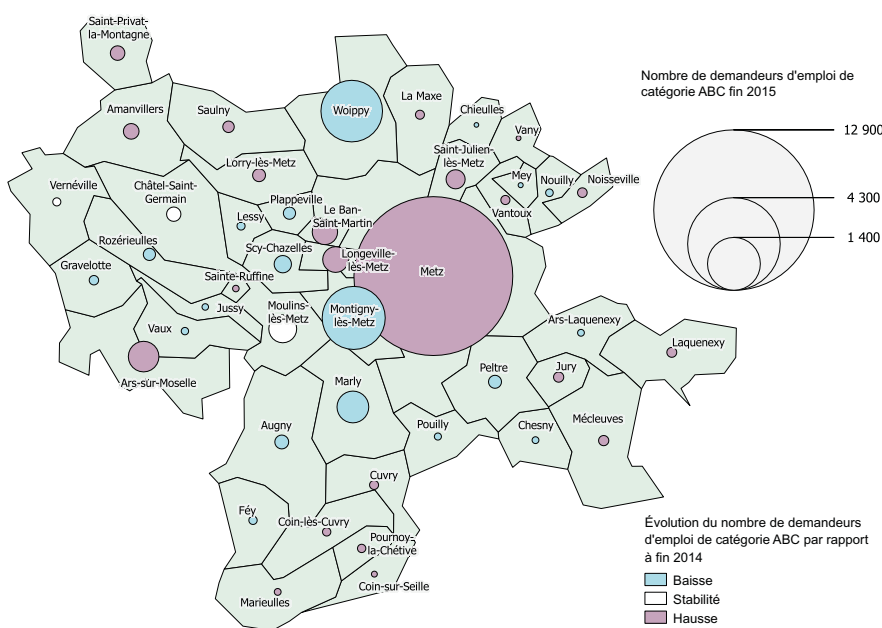
Demandeurs d'emploi de catégorie A au 31 décembre (indice base 100 en 2007)



Note : nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A au 31 décembre.
Source : Pôle emploi.

5 Hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC à Metz

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC au 31 décembre 2015 par commune



Note : La couleur des cercles figure l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi entre fin 2014 et fin 2015 : en bleu pour une baisse, en blanc pour une stabilité, en violet pour une hausse.

Source : Pôle Emploi, traitements Insee.

Démographie

221 800 habitants à Metz Métropole

Au 1^{er} janvier 2013, la communauté d'agglomération de Metz Métropole compte 221 800 habitants. La population diminue au cours des dernières années, un peu plus fortement que dans l'ensemble du Sillon Lorrain. Ce recul s'explique par un nombre de départs plus important que les arrivées sur le territoire de Metz Métropole. 2 650 naissances ont été enregistrées en 2014, un nombre en hausse par rapport à l'année précédente. La population de Metz Métropole est un peu plus jeune que la moyenne régionale, mais l'âge moyen augmente. La part des personnes seules et des familles monoparentales dans la population de Metz Métropole est un peu plus forte qu'en moyenne régionale.

Dorothee Ast, Insee

Au 1^{er} janvier 2013, la communauté d'agglomération de Metz Métropole compte 221 800 habitants, soit un cinquième de la population de Moselle et 35 % de la population du Sillon Lorrain.

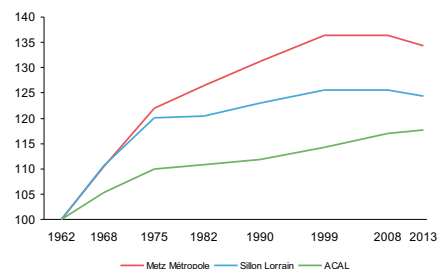
Population en baisse

Entre 2008 et 2013, la population diminue dans la communauté d'agglomération (- 0,3 % par an, soit 3 400 habitants de moins en cinq ans), un peu plus fortement que dans le Sillon Lorrain dans son ensemble (- 0,2 % par an) (figure 1). La population augmente légèrement dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (+ 0,1 % par an). Avec la Bourgogne-Franche-Comté, ACAL est la région de France métropolitaine où la croissance de la population entre 2008 et 2013 est la plus faible. Des années 1970 à la fin des années 1990, la population de Metz Métropole avait augmenté de façon plus dynamique que dans l'ensemble du Sillon Lorrain et que dans la région ACAL.

Entre 2008 et 2013, la population diminue un peu plus nettement à Metz que dans l'ensemble de la communauté d'agglomération (- 0,7 % par an en moyenne) (figure 2). La baisse de la population s'est amorcée auparavant. Du fait de la périurbanisation, la population des grands pôles urbains est en général moins dynamique que celle des

1 Baisse de la population entre 2008 et 2013

Population aux recensements, indice base 100 en 1962



Source : Insee, recensements de la population.

communes placées sous leur influences. La ville de Metz compte 118 600 habitants en 2013, soit un peu plus de la moitié de la population de la communauté d'agglomération. La population est en baisse également à Montigny-lès-Metz (- 0,8 % par an), qui compte 21 800 habitants en 2013. En revanche, la population augmente à Woippy (+ 1,4 % par an) et à Marly (+ 0,7 % par an).

Plus de départs que d'arrivées

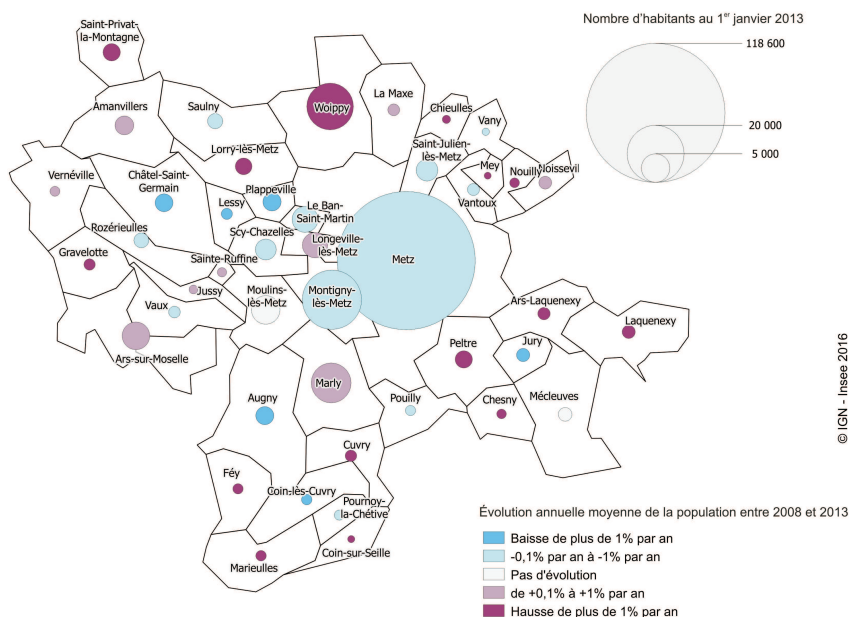
La baisse de la population observée à Metz Métropole est imputable à des départs plus nombreux que les arrivées. Le solde des départs et des arrivées est ainsi à l'origine d'une baisse de population de 0,7 % par an (figure 3). Cette baisse n'est pas compensée par la hausse due au solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès), à l'origine d'une hausse de population de 0,4 % par an. Dans la

communauté d'agglomération, le déficit migratoire est de 8 100 personnes en cinq ans. Le solde des départs et des arrivées est négatif également dans l'ensemble du Sillon Lorrain et dans la région, mais le déficit y est moins fort. À Metz Métropole, les restructurations militaires récentes ont pu accentuer les départs.

Un peu plus de naissances en 2014

À Metz Métropole, 2 650 naissances ont été enregistrées au cours de l'année 2014. Ce nombre est en nette hausse (+ 6 %) par rapport à l'année 2013, marquée par un faible nombre de naissances (2 500). Au cours des vingt dernières années, le nombre de naissances a diminué de façon régulière (- 12 % entre 1994 et 2014). La baisse est un peu plus marquée dans l'ensemble du Sillon Lorrain (- 14 %). Elle est nettement moins forte au niveau régional (- 4 %).

2 La population diminue dans la commune de Metz



Source : Insee, recensements de la population.

La fécondité est un peu plus forte à Metz Métropole que dans l'ensemble du Sillon Lorrain. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,74 enfant par femme sur la période 2010-2014 dans la communauté d'agglomération, contre 1,69 dans le Sillon Lorrain. La fécondité est plus élevée au niveau régional (1,85 enfant par femme).

À Metz Métropole, 1 800 décès ont été enregistrés en 2014, soit environ autant qu'en 2013. Au cours des vingt dernières années, le nombre annuel de décès enregistrés a augmenté (+ 13 % en 2014 par rapport à 1994), en lien avec le vieillissement de la population. La hausse est plus forte que dans l'ensemble du Sillon Lorrain (+ 10 %) et dans la région (+ 5 %).

Le solde naturel augmente (+ 23 %) en 2014 à Metz Métropole par rapport à 2013, où il était à un niveau bas. Par rapport à 1994, il est en net recul (- 41 %), comme dans l'ensemble du Sillon Lorrain (- 45 %) et en ACAL (- 27 %). Il est néanmoins toujours positif (plus de naissances que de décès).

Vieillesse de la population

À Metz Métropole, la population est un peu plus jeune qu'en moyenne régionale. La population des 15 à 29 ans y est nettement surreprésentée (22 % de la population en 2013 contre 18 % au niveau régional) (figure 4). Cela s'explique notamment par le fait que Metz Métropole dispose

d'établissements d'enseignement pour les étudiants. Dans l'ensemble du Sillon Lorrain, cette part est un peu plus élevée (23 %). La part des jeunes de 15 à 29 ans dans l'ensemble de la population est toutefois en recul par rapport à 2008, dans le Sillon Lorrain (- 1,4 point) et dans la région (- 1,0 point), mais plus encore à Metz Métropole (- 2,0 points).

L'âge moyen de la population a tendance à augmenter. À Metz Métropole, il est de 39,8 ans en 2013, contre 35,9 ans en 1999 (soit 3,9 ans de plus). La hausse est un peu plus forte que dans l'ensemble du Sillon Lorrain (+ 3,5 ans) et la région (+ 3,1 ans). L'âge moyen reste plus faible qu'en ACAL (40,5 ans). Les personnes de 75 ans et plus représentent 8 % de la population de Metz Métropole en 2013, contre 5 % en 1999.

Un peu plus de personnes seules et de familles monoparentales que dans la région

En 2013, les personnes vivant seules représentent 40 % de l'ensemble des ménages de Metz Métropole. Cette part est un peu plus faible que dans l'ensemble du Sillon Lorrain (42 %). Elle est plus élevée toutefois que la moyenne régionale (34 %).

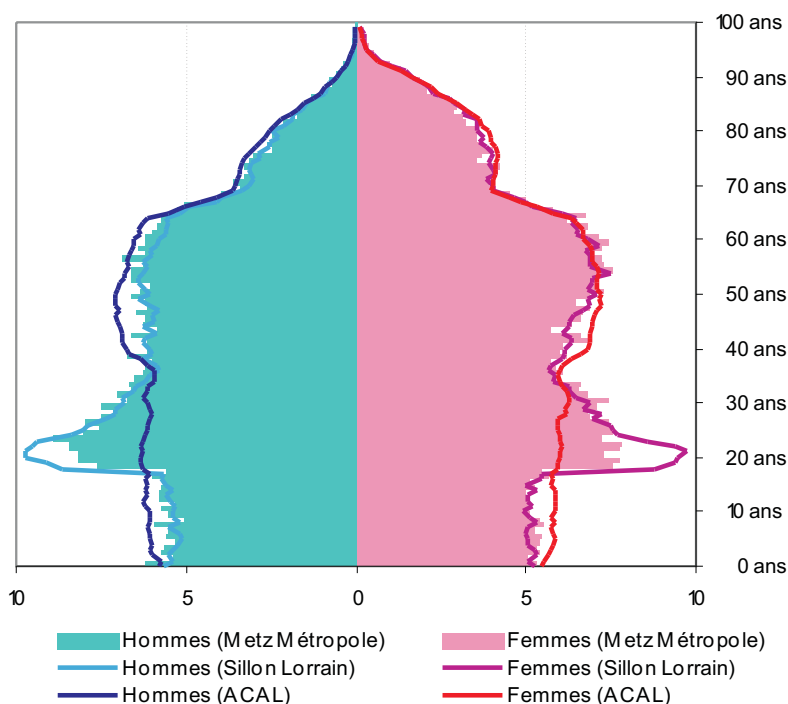
À Metz Métropole, 24 % des ménages sont constitués d'un couple sans enfant, et 23 % d'une famille avec enfants.

Près de 10 % des ménages de la communauté d'agglomération sont des familles monoparentales. Cette part est comparable à celle observée dans le Sillon Lorrain (9,6 %), et plus élevée que la moyenne régionale (8,7 %).

Enfin, 2,6 % des ménages sont constitués de plusieurs personnes sans liens familiaux entre elles (des colocations par exemple).

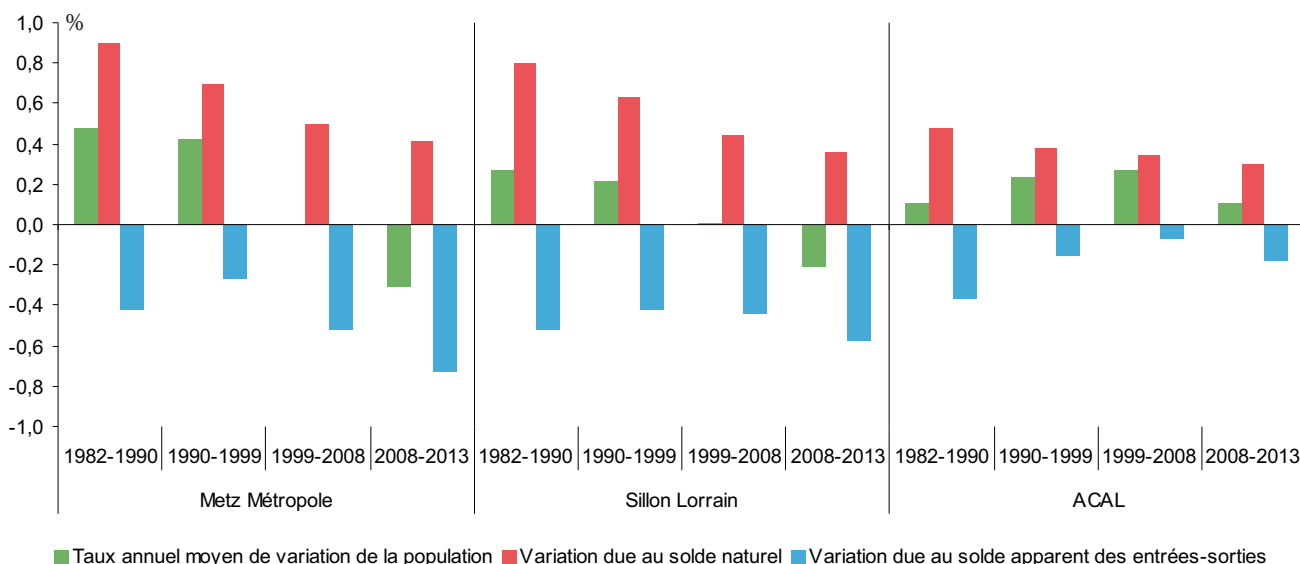
4 Plus de jeunes de 15 à 29 ans que dans la région

Part de la population par âge dans la population totale (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2013.

3 Des départs plus nombreux que les arrivées



Source : Insee, recensements de la population - État civil (base de données communales BDCOM 2014).

Démographie des entreprises

Moins de créations sous le statut de micro-entrepreneur en 2015

Dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole, 1 625 entreprises ont été créées en 2015. Ce nombre est en baisse de 11 % par rapport à 2014. Ce recul s'explique par la baisse sensible des créations sous le statut de micro-entrepreneur, phénomène généralisé en 2015. Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises progressent, et de façon plus marquée que dans le Sillon Lorrain dans son ensemble et la région ACAL.

Dorothee Ast, Insee

Dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole sont implantées 13 135 entreprises du champ marchand non agricole en 2015. Au cours de l'année, 1 625 nouvelles entreprises ont été créées. Le nombre de créations d'entreprises diminue nettement (- 11 %) par rapport à 2014, où 1 825 nouvelles entreprises avaient été enregistrées. La baisse est un peu plus marquée que dans l'ensemble du Sillon Lorrain (- 10,2 %), mais un peu moins forte que dans l'ensemble de la région ACAL (- 13,9 %).

Moins de micro-entrepreneurs, plus de créations classiques

La baisse de la création d'entreprises résulte d'un fort recul des créations sous le statut de micro-entrepreneur (figure 1), phénomène observé également au niveau national. Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises sont en hausse (+ 10,9 %) à Metz métropole. La progression est plus forte que dans le Sillon Lorrain (+ 6,9 %) et la région ACAL (+ 10,0 %).

Moins de 660 entreprises ont été créées en 2015 sous le régime de micro-entrepreneur à Metz Métropole, soit une baisse de 30,9 % par rapport à 2014 (figure 2). Ce fort recul pourrait s'expliquer en partie par les nouvelles mesures liées à la requalification fin 2014 du régime de l'auto-entrepreneur en celui de micro-entrepreneur. En 2015, les créations sous le statut de micro-entrepreneur représentent 41 % de l'ensemble des créations à Metz Métropole, contre 52 % l'année précédente. Elles sont en recul dans tous les grands secteurs d'activité (figure 3).

Près de 600 demandes d'immatriculations de sociétés ont été enregistrées dans la communauté d'agglomération en 2015. Les créations de sociétés progressent (+ 3,7 %),

plus fortement que dans le Sillon Lorrain (+ 0,7 %) ou la région ACAL (+ 0,2 %).

Enfin, 370 créations d'entreprises individuelles, hors micro-entrepreneurs, ont été enregistrées en 2015 dans la communauté d'agglomération. Elles sont en nette hausse par rapport à 2014 (+ 24,9 %). La progression est plus marquée que dans le Sillon Lorrain (+ 15,8 %).

Net repli dans le commerce, les transports et l'hébergement et restauration

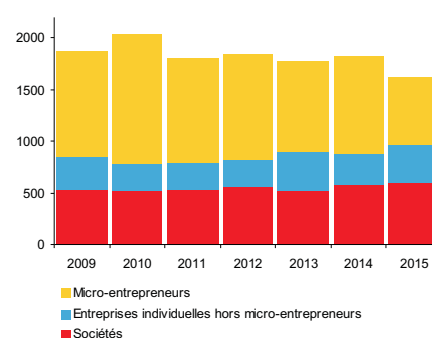
Dans le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration, les créations d'entreprises diminuent nettement (- 14,3 %), de façon comparable à ce qui est observé dans le Sillon Lorrain (- 14,5 %) et un peu plus fortement que dans la région ACAL (- 13,9 %). Le nombre de créations classiques (sociétés ou entreprises individuelles, hors micro-entrepreneurs) progresse légèrement (+ 1,7 %), ce qui ne suffit pas à contrebalancer la forte baisse des créations sous le statut de micro-entrepreneur (- 35,8 %). Ce secteur représente un peu plus d'un quart des créations enregistrées dans la communauté d'agglomération.

Les créations sont également en nette baisse dans les autres services aux ménages (- 23,3 %), et dans le secteur de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale

(- 14,8 %). Dans ces secteurs, le recul est plus marqué que dans le Sillon Lorrain et la région ACAL.

Dans la construction, les créations d'entreprises diminuent (- 10,8 %), moins fortement toutefois que dans le Sillon Lorrain (- 23,1 %) et la région (- 28,4 %). L'activité dans le BTP est encore dégradée en 2015 dans la région et au niveau national. Toutefois, contrairement au Sillon Lorrain et à la région, les créations classiques progressent à Metz Métropole (+ 8,6 %), ce qui atténue quelque peu la baisse de l'ensemble des créations dans le secteur.

1 Baisse des créations sous le statut de micro-entrepreneur, hausse des créations classiques



Note : nombre de créations brutes.
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

2 Hausse des créations hors micro-entrepreneurs en 2015

	Créations classiques		Micro-entrepreneurs		Ensemble	
	Évolution 2015/2014 (%)	Évolution 2015/2014 (%)	Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (%)	Créations en 2015 (nombre)	Évolution 2015/2014 (%)
Metz Métropole	10,9	-30,9	1 625	-11,0	1 625	-11,0
Sillon Lorrain	6,9	-26,1	4 269	-10,2	4 269	-10,2
ACAL	10,0	-35,4	29 754	-13,9	29 754	-13,9

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

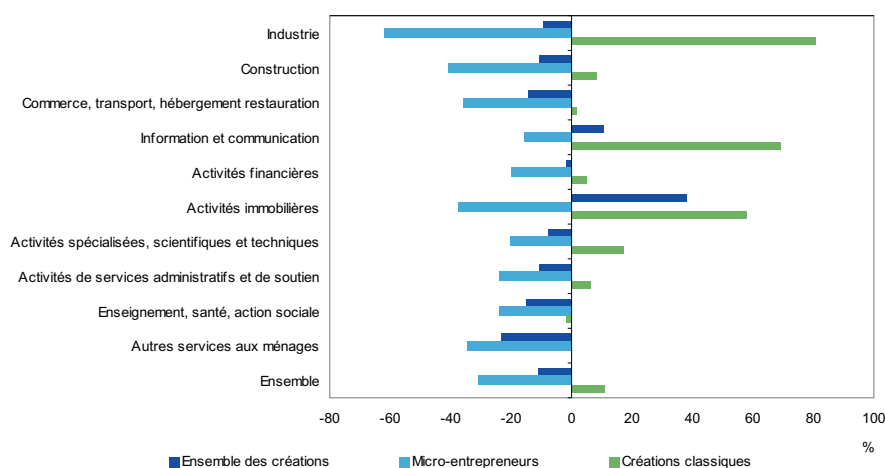
Dans l'industrie, les créations d'entreprises sont aussi en recul (- 9,5 %), malgré une nette progression des créations classiques.

Hausse des créations dans l'information et la communication

Dans le secteur de l'information et de la communication, 82 entreprises ont été créées, soit 10,8 % de plus qu'en 2014 (figure 4). Cette hausse résulte d'une nette augmentation des créations classiques (+ 69,6 %), qui contrebalance la baisse des créations sous le statut de micro-entrepreneur. La hausse est plus forte que dans le Sillon Lorrain (+ 4,0 %). Dans l'ensemble de la région, les créations sont en baisse dans ce secteur (- 16,1 %).

3 Hausse des créations dans l'information et communication et les activités immobilières

Évolution entre 2014 et 2015 (%)



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles. Les créations classiques recouvrent les créations de sociétés et les créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

4 Metz Métropole : 1 625 créations d'entreprises en 2015

Nombre de créations d'entreprises en 2015

Secteur d'activité	Metz Métropole	Sillon Lorrain	ACAL
Industrie	76	271	1 786
Construction	223	474	3 614
Commerce, transport, hébergement restauration	439	1 139	8 680
Information et communication	82	232	1 051
Activités financières	52	151	840
Activités immobilières	54	134	885
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	233	598	3 891
Activités de services administratifs et de soutien	94	223	1 590
Enseignement, santé, action sociale	224	591	4 091
Autres services aux ménages	148	456	3 326
Ensemble	1 625	4 269	29 754

Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Dans les activités immobilières, les créations d'entreprises sont également en hausse (+ 38,5 %), plus fortement que dans le Sillon Lorrain et dans la région.

Activités spécialisées, scientifiques et techniques, de services administratifs et de soutien surreprésentées

La structure des créations d'entreprises par secteur d'activité évolue peu en 2015. Elle diffère quelque peu de celle observée au niveau régional, certains secteurs d'activités étant plus présents dans les grandes agglomérations.

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien notamment sont

surreprésentées dans les créations d'entreprises à Metz Métropole. Elles y représentent 20 % de l'ensemble des créations d'entreprises en 2015, un peu plus que dans le Sillon Lorrain (19 %) et en ACAL (18 %).

Dans le secteur de l'information et de la communication, les créations d'entreprises sont également plus fréquentes à Metz Métropole (5,0 % des créations), que dans l'ensemble de la région (3,5 %). C'est toutefois un peu moins que dans le Sillon Lorrain (5,4 % des créations).

Dans l'enseignement, les créations d'entreprises représentent 7,1 % des créations à Metz Métropole, contre 5,7 % dans le Sillon Lorrain et 5,0 % en ACAL. Dans le secteur de la construction, elles représentent 14 % des créations à Metz Métropole contre 11 % dans le Sillon Lorrain et 12 % dans la région.

À l'inverse, l'industrie est moins représentée dans les créations d'entreprises à Metz Métropole (4,7 % des créations en 2015, contre au moins 6 % dans le Sillon Lorrain et dans la région).

Le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration (27 % des créations) et les autres services aux ménages (9 %) sont sous-représentés dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole, surtout en 2015, du fait des baisses marquées des créations dans ces secteurs.

Peu de salariés à la création

À Metz Métropole, 91 % des entreprises créées en 2015 se sont créées sans salarié, une proportion proche de celle observée dans la région (92 %). Au total, 240 salariés seulement ont été embauchés dans des entreprises nouvelles, dès leur création. C'est un peu moins que les années précédentes (385 en 2014, 288 en 2013).

Construction, logement et immobilier tertiaire

Une conjoncture encore difficile, mais une amélioration du marché du logement neuf

La conjoncture est mal orientée dans le secteur de la construction à Metz Métropole, dans un contexte national difficile. La surface de plancher autorisée diminue nettement (- 3,1 %) en 2015 dans la communauté d'agglomération, et ce malgré une hausse pour les locaux non résidentiels. Le nombre de logements autorisés à la construction est en légère hausse, mais le nombre de mises en chantier baisse sensiblement. En revanche, le marché du logement neuf s'améliore nettement en 2015. Dans le marché de l'immobilier tertiaire, les transactions baissent entre 2014 et 2015.

Arnaud Droal, Bénédicte Michel, Metz Métropole - Marie-Charlotte Devin, Aguram - Lydia Villard, Metz Métropole Développement

Selon les données du Pôle Urbanisme de Metz Métropole, 81 % des dossiers déposés (demandes préalables, permis de construire, permis de démolir et permis d'aménager) sur le territoire de la communauté d'agglomération ont été accordés en 2015. Ce ratio était de 77 % en 2014. Ainsi, 2 797 des 3 440 dossiers déposés en 2015 ont été accordés.

Diminution de la surface totale de plancher autorisée, malgré une hausse pour les locaux non résidentiels

Malgré une légère augmentation du nombre de dossiers déposés, la surface de plancher totale autorisée, toutes destinations confondues, a sensiblement diminué en 2015 (- 3,1 % par rapport à 2014).

Cette baisse est due notamment à un tassement de la surface de plancher allouée au logement (- 10,5 % par rapport à 2014), même si, paradoxalement, le nombre de logements autorisés a légèrement augmenté.

La baisse globale est toutefois contenue par à une hausse sensible (+ 10,1 %) de la surface de plancher générée par la construction de locaux à usage autre que l'habitation (*figure 1*). Le territoire de Metz Métropole se démarque de la Moselle, de la région et de la France métropolitaine. Dans tous ces territoires, la surface de locaux non résidentiels autorisée est en baisse (*figure 2*). La hausse observée à Metz Métropole résulte de quelques projets de taille importante, relevant de la catégorie « constructions et installations nécessaires aux services publics d'intérêt collectif ». Le centre des congrès de Metz Métropole notamment représente à lui seul 15 000 m² de surface de plancher, soit plus du tiers de la surface totale de cette destination.

Légère hausse du nombre de logements autorisés

À Metz Métropole, 920 logements ont été autorisés à la construction en 2015.

Le nombre de logements autorisés augmente légèrement par rapport à 2014 (+ 1 %), alors qu'il diminue nettement dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (- 18 %). Dans l'ensemble de la France métropolitaine, les autorisations de logements sont en hausse (+ 3,8%).

Moins de mises en chantier de logements neufs

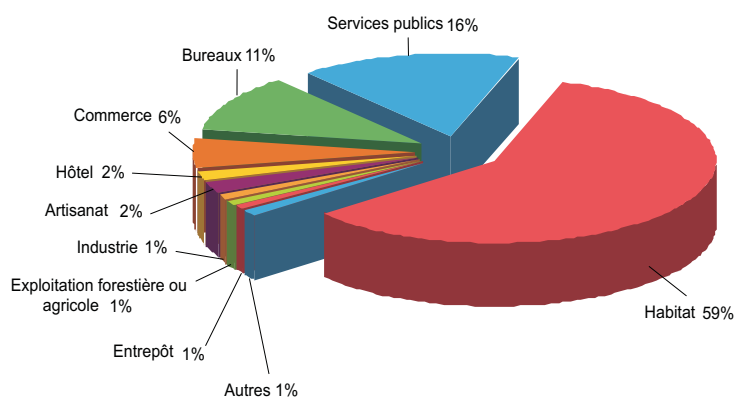
À Metz Métropole, le nombre de logements mis en chantier diminue fortement (- 40 %) en 2015 (*figure 3*). La baisse est nettement plus limitée dans l'ensemble de la région (- 3 %). Au niveau national, le nombre de logements mis en chantier augmente (+ 2 %). Les années 2014 et 2015 ont été marquées par une dégradation de l'activité dans le secteur de la construction un peu partout en France.

Depuis 2004, la courbe de production de logements a connu des fluctuations importantes sur le territoire de Metz Métropole, comme partout ailleurs, en lien notamment avec la crise immobilière de fin 2008.

En 2011 (*figure 3*), le nombre de mises en chantier rebondit nettement, grâce à la reprise de nombreux projets restés en sommeil pendant la crise, notamment ceux

1 Surfaces de plancher autorisées : majoritairement destinées à l'habitation

Répartition des surfaces de plancher autorisées sur Metz Métropole par destination en 2015



Note : les destinations de surface de plancher sont celles définies par le code de l'urbanisme (version en vigueur au 31/12/2015). La catégorie « Services publics » correspond aux constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif.

Source : Metz Métropole, Pôle Urbanisme.

2 Augmentation de la surface de plancher de locaux non résidentiels autorisée à Metz Métropole

	Évolution par rapport à 2014 (%)
Metz Métropole	10,1
Lorraine	-15,1
ACAL	-7,0
France métropolitaine	-2,0

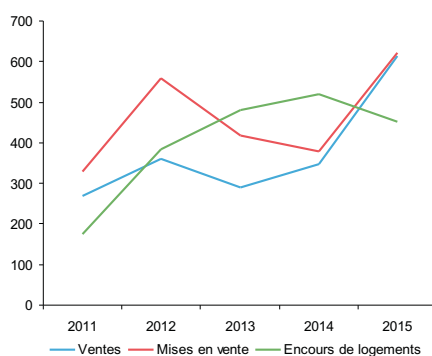
Source : SOeS, Sit@del2.

émanant des bailleurs sociaux ayant recours à la VEFA (vente en état futur d'achèvement) sur de nombreuses opérations d'envergure (ZAC de l'Amphithéâtre, Manufacture des Tabacs).

Sur l'ensemble de la période 2004-2015, la production moyenne de logements neufs est de 1 000 logements par an, correspondant à l'objectif annuel du second programme local de l'habitat (PLH) 2011-2017 de Metz Métropole.

En 2015, la ville de Metz représente 23 % des mises en chantier de logements de la communauté d'agglomération. Cette part est nettement en deçà de celle observée en moyenne sur la période 2004-2013 (43 %). En 2013, année exceptionnelle, la ville de Metz

4 Hausse des ventes et des mises en vente de logements neufs



Source : DREAL ACAL, ECLN.

Le CECIM

Le CECIM (centre d'études de la conjoncture immobilière) est une association créée à l'initiative des professionnels de l'immobilier pour répondre à un double besoin : fédérer l'ensemble des acteurs participant directement ou indirectement à l'activité immobilière et réaliser et publier des études statistiques et prospectives. Le CECIM n'est alimenté que par les promoteurs adhérents. Sur Metz Métropole, les analyses portent sur les biens commercialisés à Metz, Longeville-lès-Metz, Marly, Montigny-lès-Metz, Rozérieulles et Woippy.

Le taux de couverture des données du CECIM est variable d'une année à l'autre. Les données sur les ventes représentent 21 % de l'ensemble des ventes enregistrées par la DREAL sur le territoire de Metz Métropole en 2015. Cette part était de 57 % en 2014.

représentait même 58 % des nouveaux programmes de l'agglomération. Metz Métropole regroupe près des trois quarts des mises en chantier du SCoTAM (schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine) sur la période 2004-2013.

En 2015, un tiers de l'offre nouvelle est constituée de logements individuels, pour deux tiers de logements collectifs. L'année 2015 se distingue par un volume important de logements individuels mis en chantier, notamment à Woippy (107).

Forte augmentation des ventes de logements neufs

Les ventes de logements neufs sont en forte hausse en 2015. Ainsi, 615 logements ont été vendus, soit 77 % de plus qu'en 2014 (figure 4). Les mises en ventes augmentent également de façon marquée (+ 64 %). L'amélioration du marché du logement neuf concerne aussi bien les appartements que les maisons individuelles. Les stocks de logements neufs, à un niveau élevé ces dernières années, sont en baisse par rapport à 2014 (- 13 %). Dans l'ensemble de la région ACAL, le marché du logement neuf

s'améliore également, mais de façon moins marquée. Les ventes de logements neufs progressent (+ 28 %), et les mises en vente sont en très légère hausse (+ 2 %).

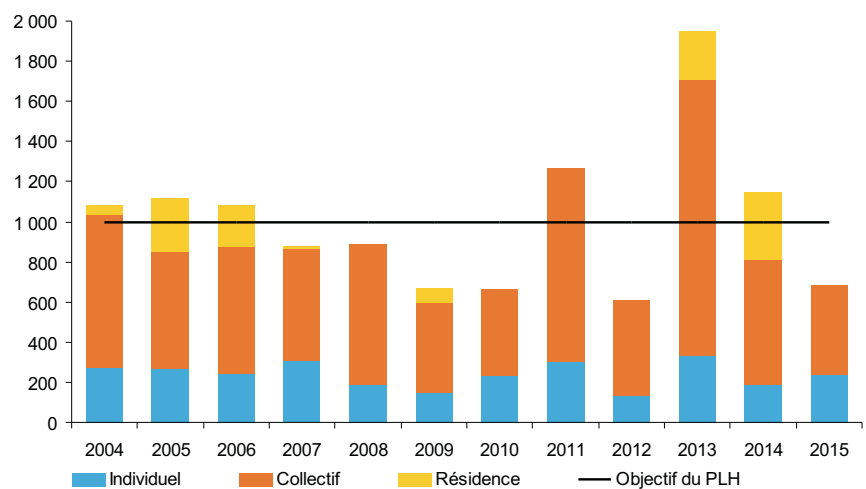
Selon les données du centre d'études de la conjoncture immobilière (CECIM) portant sur six communes de Metz Métropole, le marché est porté essentiellement par les investisseurs sur le centre-ville. En effet, 65 % des acquisitions relèvent de l'investissement locatif dans la communauté d'agglomération, et cette part atteint 72 % pour la seule ville de Metz (53 % au niveau national). Cette proportion très élevée d'investisseurs est une caractéristique du territoire. Elle peut s'expliquer par une offre ne répondant pas forcément aux besoins des ménages, notamment avec enfants.

A l'échelle de la ville de Metz, les prix de réservation se stabilisent autour de 3 200 euros le m². Pour le reste de l'agglomération, on constate une diminution, avec une moyenne passant de 2 900 euros à 2 750 euros le m². Le prix moyen au m² des biens disponibles à Metz est proche de celui des biens vendus, à 3 150 euros le m².

Les T4 et T5 représentent les parts de stocks disponibles les plus importantes.

3 Baisse des mises en chantier de logements neufs en 2015

Nombre de logements mis en chantier à Metz Métropole et objectif du programme local de l'habitat



Source : SOeS, Sit@del2.

Un marché tertiaire relativement stable

BNP Paribas Real Estate, société privée spécialisée dans les activités immobilières, réalise chaque année une étude de l'immobilier d'entreprise sur Metz Métropole. Selon les données collectées par cette société, le parc immobilier tertiaire est estimé à 1 180 000 m², avec un taux de vacance estimé de 3,8 %.

Environ 34 000 m² de bureaux ont fait l'objet d'une transaction en 2015 sur Metz Métropole contre 36 400 m² en 2014, soit une baisse de 9 % en un an. La transaction moyenne est de 400 m².

Le site du Technopôle représente 42 % de ces transactions, Metz-centre 25 % et la périphérie (hors Technopôle) 33 %.

Metz, à l'instar des villes de taille similaire, subit les effets d'une conjoncture atone dans un contexte économique attentiste.

L'offre totale de bureaux s'est fixée à 45 500 m² en 2015, en baisse de 13 % par rapport à 2014. L'offre de bureaux neufs représente 6 000 m², soit 5 % de l'offre globale. Plusieurs programmes neufs n'ont pas pu être lancés en raison d'une pré-commercialisation insuffisante.

La demande moyenne concernant les bureaux (surface totale rapportée au nombre de demandes) est de 380 m² en 2015. La location constitue 87 % de ces demandes. Le site du Technopôle représente 41 % des demandes exprimées.

Les loyers sont globalement en baisse par rapport à 2014, notamment pour les locaux neufs en centre-ville (143 euros le m² hors taxes et hors charges, contre 170 euros le m² en 2014) et les locaux de seconde main en périphérie (106 euros le m² hors taxes et hors charges contre 116 euros en 2014).

Commerce

Une densité commerciale et une attraction externe importantes

En 2015, le contexte régional et local est en demi-teinte dans le secteur du commerce. L'emploi salarié stagne dans la région, et diminue en Moselle. Les créations d'entreprises sont en recul à Metz Métropole, toutefois elles progressent hors micro-entrepreneurs. L'agglomération messine a une activité commerciale développée. Dans un secteur en mutation, avec des comportements d'achat bouleversés par le numérique, le commerce de détail présente à Metz Métropole un tissu dense de 2 230 commerces. Plusieurs projets nouveaux et innovants confortent l'attractivité commerciale du territoire. Sa situation géographique stratégique, au cœur de l'espace de la Grande Région, attire la clientèle de nombreux territoires, y compris frontaliers. L'attractivité externe est ainsi deux fois plus importante que l'évasion commerciale.

Marie Demurger, Pierre-Jean Guerra, Metz Métropole Développement

À Metz Métropole, le secteur du commerce (commerce de détail, commerce de gros, commerce et réparation automobile) représente 3 700 établissements et environ 12 800 postes salariés fin 2014. Il constitue 18,0 % de l'ensemble des établissements et 12,3 % de l'emploi salarié dans la communauté d'agglomération. Le poids du secteur est comparable dans l'ensemble du Sillon Lorrain (respectivement 18,9 % et 12,6 %). Au niveau de la région ACAL, le secteur du commerce représente un poids un peu plus faible en termes d'établissements (17,6 %), mais plus important en termes d'emploi salarié (14,1 %).

Un contexte régional en demi-teinte

L'emploi salarié dans le commerce stagne dans la région ACAL en 2015, alors qu'il progresse au niveau national (+ 0,8 %). La Moselle est le département d'ACAL où l'évolution est la plus défavorable (- 1,3 %, soit environ 550 destructions nettes d'emploi), du fait d'un dernier trimestre décevant (- 0,7 %).

À Metz Métropole, 350 créations d'entreprises ont été enregistrées dans le commerce en 2015. Ce nombre est en baisse par rapport à 2014 (- 10 %), du fait d'un net recul des créations sous le statut de micro-entrepreneur, un phénomène généralisé en 2015. La baisse des créations dans le commerce est un peu moins forte toutefois que dans le Sillon Lorrain (- 13 %) et dans la région (- 14 %). Hors micro-entrepreneurs, les créations dans le commerce progressent à Metz Métropole et dans le Sillon Lorrain (+ 15 %), et plus fortement encore en ACAL (+ 34 %). Les créations

sous le statut de micro-entrepreneur ne représentent plus qu'un tiers des créations à Metz Métropole en 2015, contre près de la moitié en 2014.

Commerce de détail : une densité commerciale élevée

Selon l'étude menée par la CCI Lorraine, Metz Métropole compte 2 230 commerces de détail en 2015. Parmi ces établissements, 1 500 sont implantés sur la commune de Metz, dont 459 au centre-ville. Le chiffre d'affaires total représente 1 582 millions d'euros en 2015. La densité commerciale de l'agglomération est l'une des plus élevées de France avec 1 412 m² pour 1 000 habitants en 2012 (contre 961 m² en moyenne au niveau national).

Le centre-ville de Metz constitue en 2015 le premier pôle commercial, avec 450 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit près de 30 % du chiffre d'affaires total de l'agglomération (*figure 1*). Il se caractérise par une plus forte représentation du commerce de proximité et de l'équipement de la personne que dans des centres-villes de taille comparable (500 à 700 commerces). Les enseignes nationales (42 % des enseignes) y sont également plus représentées (36 % en moyenne dans les centres-villes de taille comparable). Selon une étude de la fédération Procos (Fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé), le taux de vacance commerciale est relativement faible dans le centre-ville de Metz (6,3 % en 2014, contre 8,5 % au niveau national).

L'organisation commerciale de Metz Métropole est dominée en périphérie par la zone commerciale Actisud, deuxième pôle de l'agglomération en termes de chiffre

d'affaires (350 millions d'euros en 2015). Ce pôle à rayonnement régional est une des plus grandes zones commerciales de France avec une surface de vente de 200 000 m². Les autres zones (Sébastopol/Metzanine, Marly Belle Fontaine) constituent des pôles d'équilibre, de proximité, qui maillent le territoire communautaire. La zone du Campus de la Maxe, où se situe le magasin Ikea, constitue également un pôle d'attractivité régionale et fonctionne de manière autonome.

Un tiers du chiffre d'affaires provient de consommateurs résidant en dehors du territoire

Dans les commerces de Metz Métropole, selon l'étude de la CCI Lorraine, 44 % des dépenses se font dans le secteur de l'alimentaire, 20 % dans l'équipement de la maison, 15 % dans l'équipement de la personne, 12 % dans la culture et les loisirs, et 9 % dans l'hygiène, la santé et la beauté. Les deux tiers du chiffre d'affaires proviennent de la consommation « sur place » des résidents et un tiers (soit 523 millions) provient des ménages extérieurs au territoire. Cet apport extérieur comprend 75 millions issus des ménages frontaliers luxembourgeois, allemands et belges (dont 86 % luxembourgeois). L'apport de chiffre d'affaires généré par les personnes résidant à l'étranger représente 12 % du chiffre d'affaires du centre-ville de Metz, soit 56 millions d'euros. Ce chiffre confirme l'attractivité internationale du centre-ville messin.

Selon l'étude de la CCI, un ménage de Metz Métropole dépense en moyenne 12 700 euros en consommation courante, soit moins que la moyenne départementale (13 180 euros) et proche de la moyenne régionale (12 870 euros) et nationale (12 730 euros).

Une attraction externe deux fois plus forte que l'évasion commerciale

La performance commerciale d'un territoire se mesure par sa capacité à retenir la dépense de ses ménages (attraction interne) et à attirer les dépenses des ménages d'autres territoires (attraction externe). Le commerce de Metz-Métropole retient 81 % de la dépense

des ménages résidents, tous produits confondus. Les 19 % qui échappent au commerce local correspondent à ce qu'on appelle l'évasion commerciale. Ils sont captés par d'autres territoires (182 millions d'euros, soit près des trois quarts de l'évasion totale) et par le canal de la vente à distance (64 millions, soit un quart de l'évasion totale). Cette évasion commerciale, estimée à 246 millions d'euros

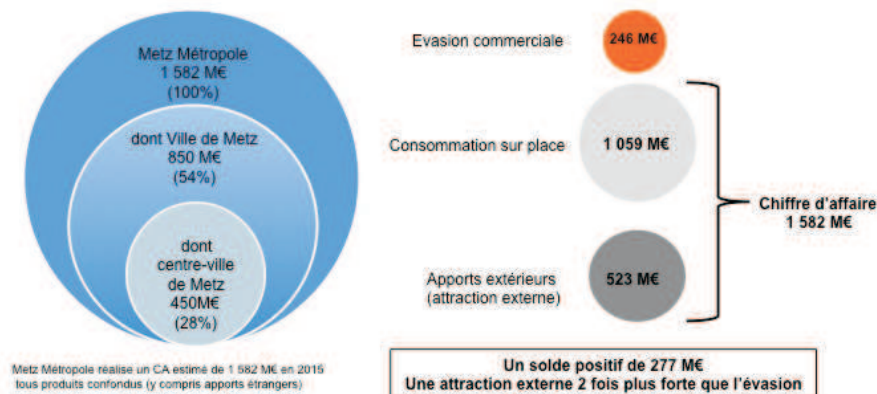
au total, ne concerne en fait que très peu les pays frontaliers (1,7 %). Le territoire de Metz Métropole a une attraction externe deux fois plus forte que l'évasion commerciale, avec un solde positif d'environ 277 millions d'euros (figure 2).

Le commerce de la ville de Metz retient 62 % de la dépense des ménages résidents. L'attraction est importante pour les équipements de la personne, l'hygiène/santé/beauté et l'alimentaire. Pour les secteurs de la culture et des loisirs (55 %) et de l'équipement de la maison (44 %), l'attraction interne est limitée et se trouve fortement confrontée à la vente à distance, ainsi qu'à la concurrence des pôles périphériques de l'agglomération.

Pour l'alimentaire, 81 % des dépenses sont réalisées dans les grandes surfaces à dominante alimentaire, 15 % dans le commerce traditionnel, 3 % dans les drives et 1 % dans la vente à distance. Pour le non-alimentaire, 69 % des dépenses sont réalisées dans les grandes surfaces, 23 % dans les commerces traditionnels, et 8 % dans la vente à distance.

2 Un chiffre d'affaires de 1 582 millions d'euros

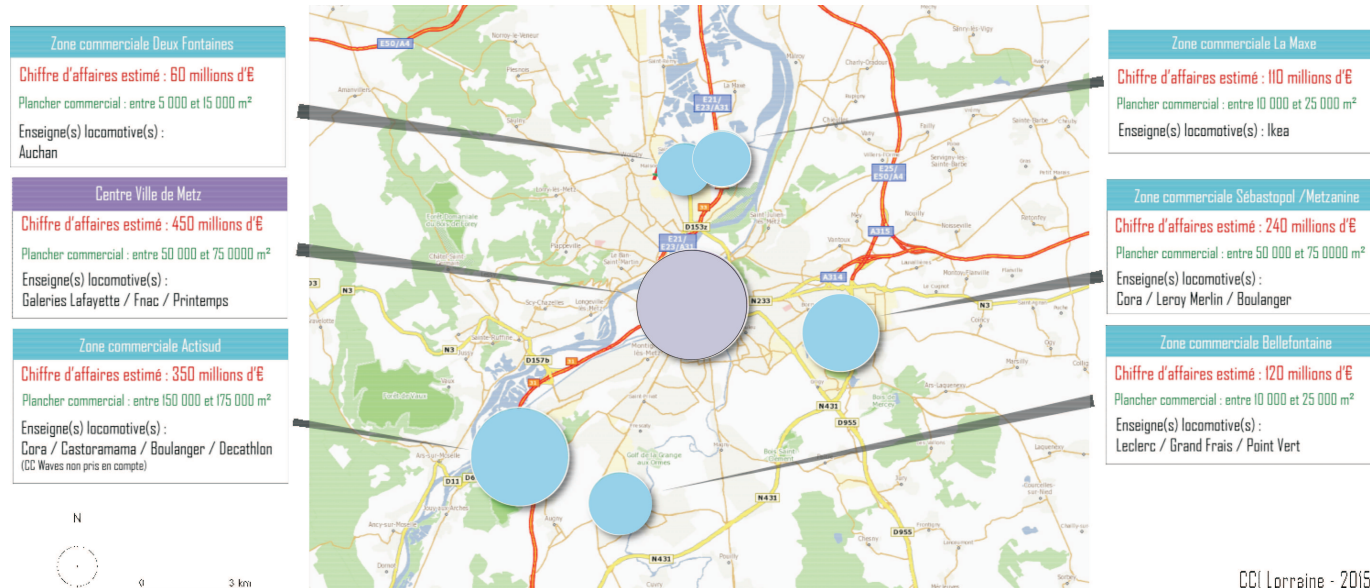
Construction du chiffre d'affaires estimé de Metz Métropole



Source : CCI Lorraine.

1 Le centre-ville de Metz constitue le premier pôle commercial de la communauté d'agglomération

Principales polarités commerciales de Metz Métropole



Source : CCI Lorraine.

Deux projets importants

WAVES : Inauguré le 30 octobre 2014, Waves est un centre commercial longeant l'A31 sur la zone Actisud. Le centre commercial dispose de 43 000 m² de surface de vente sur 17 hectares et près de 3 000 places de parking sur 19 000 m² d'espaces verts, pour un investissement de 100 millions d'euros. En 2016, 45 enseignes et 9 restaurants sont ouverts. Un cinéma multiplexe est également prévu.

Muses : Cette opération mixte (logements, bureaux, commerces) de 80 000 m², située face au Centre Pompidou-Metz et à la gare TGV, devrait être une des plus importantes de France. Les travaux ont démarré en octobre 2014 pour une ouverture prévue à l'automne 2017. On attend 7,4 millions de visiteurs. L'espace commercial de 37 000 m² accueillera 113 enseignes pour les trois quarts inédites à Metz, pour un investissement de 160 millions d'euros.

L'étude de la CCI Lorraine

La chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lorraine a réalisé en 2015 une étude visant à analyser les zones commerciales de la Lorraine (profil sociodémographique de la clientèle - marché de consommation) et la performance commerciale de ces zones. Cette étude est destinée à être réactualisée tous les cinq ans. Sur le territoire de Metz Métropole, elle a pour périmètre les 44 communes de la communauté d'agglomération, réparties en 13 zones d'enquêtes (dont 8 dans la commune de Metz). Dans la communauté d'agglomération, 1 365 ménages ont été interrogés, dont 383 à Metz.

Tourisme

Une destination touristique qui se confirme

Depuis l'arrivée du TGV Est en 2007 et l'ouverture du Centre Pompidou-Metz, le territoire de Metz Métropole est devenu un lieu de destination et plus seulement un lieu de passage. Ce changement profond se confirme encore en 2015 avec une fréquentation touristique en hausse d'environ 4 % par rapport à 2014. Cette attractivité croissante est dopée par les touristes étrangers, dont le nombre a augmenté de façon bien plus importante que le nombre de touristes français. Cette clientèle étrangère est souvent frontalière. Toutefois, les touristes chinois représentent dans les hôtels en 2015 une clientèle presque aussi nombreuse que les touristes allemands.

Sabine Brousse, Office de Tourisme de Metz - Pierre-Jean Guerra, Metz Métropole Développement

Metz Métropole compte 36 hôtels pour une capacité totale de 2 144 chambres. Près de la moitié de ces hôtels sont classés 3 étoiles. Cette offre est complétée par un camping municipal (Metz), deux auberges de jeunesse, un centre international de séjour, une centaine de meublés de tourisme, quatre résidences hôtelières et vingt structures de chambres d'hôtes. Par ailleurs, on estime à 300 le nombre d'hébergements chez les particuliers, cette offre ayant tendance à « ubériser » l'hébergement traditionnel. L'offre de restauration est constituée de 266 restaurants dont un établissement étoilé.

L'offre touristique de Metz Métropole s'articule autour du tourisme patrimonial, culturel, fluvial, événementiel et de mémoire. La ville de Metz a été classée Station de tourisme en février 2015.

L'office de tourisme de Metz a enregistré 541 000 contacts en 2015, dont 340 000 visites Web. Des visites guidées et des produits « packagés » (combinaisons de plusieurs produits touristiques, comme par exemple des formules séjours) ont été organisés pour 39 000 clients.

Hôtellerie : une part de plus en plus importante de la clientèle étrangère

En 2015, près de 619 000 nuitées ont été enregistrées dans les hôtels de Metz Métropole. Le nombre total de nuitées a augmenté de 3,5 % entre 2014 et 2015 (figure 1). La progression est un peu plus forte que dans l'ensemble du Sillon Lorrain (+ 2,4 %). Dans la région ACAL, la fréquentation touristique n'a augmenté que légèrement (+ 0,3 %) (figure 2).

La durée moyenne de séjour en hôtel est de 1,4 jour en 2015. Elle est comparable à la durée moyenne dans l'ensemble du Sillon Lorrain, et un peu plus faible que la moyenne régionale (1,6 jour). La clientèle étrangère représente près de 30 % des

nuitées. Cette clientèle est plus importante en 2015 qu'en 2014, puisque son nombre de nuitées augmente nettement (+ 13 %). On comptabilise 134 000 arrivées et 171 000 nuitées pour la clientèle étrangère en 2015. La clientèle d'affaires constitue 60 % de la clientèle des hôtels de Metz Métropole. La ville de Metz concentre 80 % du parc hôtelier. La collecte de la taxe de séjour fait état de 547 000 nuitées marchandes (tous types d'hébergements confondus) consommées à Metz en 2015, un chiffre en hausse de 12,4 % par rapport à 2014.

Des touristes chinois de plus en plus nombreux

Les touristes étrangers sont en majorité des Européens (près de 80 % des nuitées), notamment des Allemands (18 %) et des Anglais (17 %), des Hollandais (12 %) et des Belges (10 %). L'Asie-Océanie est la deuxième zone d'origine des touristes étrangers (16 %) puis viennent les États-Unis et l'Afrique.

L'évolution de la fréquentation asiatique et notamment chinoise est remarquable sur ces dernières années. En effet, le nombre de visiteurs asiatiques dans les hôtels de Metz Métropole a quasiment doublé et le nombre de visiteurs chinois a plus que triplé entre 2014 et 2015. Ainsi en 2015, les arrivées de clients chinois ont été presque aussi nombreuses que celles de clients allemands (20 000 contre 22 000). Le nombre d'arrivées de clients chinois a été multiplié par sept depuis 2012.

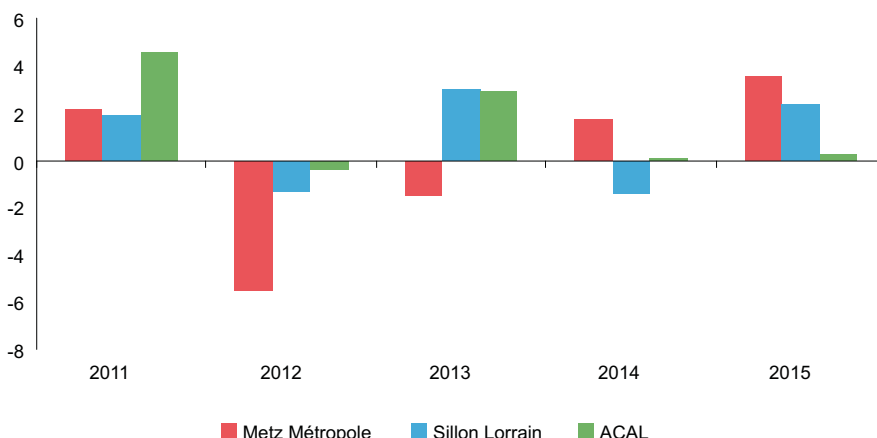
1 Progression de la fréquentation étrangère en 2015

	2015	Évolution 2015/2014
Nombre de nuitées	619 000	+3,5%
dont : Français	448 000	+0,2%
étrangers	171 000	+13,3%
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,4	-0,06

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

2 Une hausse de la fréquentation hôtelière plus marquée que dans la région

Évolution du nombre de nuitées par rapport à l'année précédente (%)



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Selon les hôteliers du territoire, cette clientèle ne fait souvent qu'une halte d'une nuit sur Metz dans le cadre d'un voyage découverte de l'Europe et de plusieurs villes capitales. Il y a donc un enjeu économique à inscrire Metz comme véritable étape à visiter dans le cadre de ces voyages asiatiques.

Le Centre Pompidou-Metz, fer de lance du tourisme culturel

Le Centre Pompidou-Metz a accueilli plus de 320 000 visiteurs en 2015, portant le total à 2,66 millions de visiteurs depuis son ouverture en mai 2010. Le Centre a enregistré une légère baisse de fréquentation

par rapport à 2014 (- 9 %), en raison de l'absence d'exposition pendant trois mois, de janvier à mars (*figure 3*). L'étude des publics menée par la société Test reflète un ancrage local et transfrontalier important du musée. En effet, 77 % des visiteurs résident en France, dont 46 % en Lorraine et 34 % en Moselle. Parmi les visiteurs résidant à l'étranger, les pays les plus représentés sont l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg.

Le musée de la Cour d'Or a enregistré 42 000 visiteurs. La fréquentation du musée a diminué de 16 % entre 2014 et 2015. Cela s'explique par les travaux importants engagés en 2014 qui permettront fin 2017 un accès par l'ancienne Chapelle des Petits-Carmes, entièrement rénovée.







La Porte des Allemands, entièrement rénovée depuis juin 2014, a attiré 37 000 visiteurs en 2015, soit 6 % de plus que l'année précédente.

La cathédrale de Metz reste de loin le site le plus visité de Metz Métropole, avec 650 000 visiteurs en 2014. C'est le deuxième site le plus visité de Moselle, après le casino d'Amnéville. Depuis 2015, le comptage des visiteurs n'est plus effectué.

Dans un contexte national et international relativement stable, le Parc des expositions de Metz Métropole a accueilli et organisé 63 événements en 2015 pour un total de 674 000 visiteurs (+ 11 % par rapport à 2014). La Foire internationale de Metz (FIM) constitue l'évènement phare de l'année avec plus de 200 000 visiteurs. La Foire de Mai (foire attractive) est également un évènement majeur avec 250 000 visiteurs.

Par ailleurs, 58 manifestations ont été organisées en 2015 au Centre des congrès de Metz, avec un total de 26 000 visiteurs. En 2014, on comptabilisait 71 manifestations pour 22 000 visiteurs (soit une hausse de 20 % de la fréquentation en 2015, malgré un nombre plus réduit de manifestations).

3 Fréquentation des principaux sites touristiques

	Nombre de visiteurs		Évolution 2014/2015 (%)	
	2014	2015		
 © Christian Legay, Ville de Metz	Musée de la Cour d'Or	50 000	42 000	-16
 © Philippe Gisselbrecht	Porte des Allemands	35 000	37 000	+6
 © Frac Lorraine	Fonds Régional d'Art Contemporain	21 000	16 000	-22
 © Philippe Gisselbrecht	Maison de Robert Schuman	14 000	15 000	+10
 © Centre Pompidou-Metz : Shigeru Ban Architects Europe et Jean de Gastines Architectes, avec Philip Gumuchjian pour la conception du projet lauréat du concours / Metz Métropole / Centre Pompidou-Metz / Photo Roland Halbe	Centre Pompidou-Metz	350 000	320 000	-9
 © Philippe Gisselbrecht	Cathédrale	650 000	NC	-

Source : Office de tourisme de Metz, Centre Pompidou-Metz, Moselle Tourisme et Comité Régional du Tourisme de Lorraine.

On en parle : faits marquants 2015

- Classement de la Ville de Metz en Station de tourisme depuis février 2015

- Annonce du projet de construction du premier hôtel conçu par Philippe Starck sur le quartier de l'Amphithéâtre (première construction architecturale hôtelière du designer réalisée depuis un terrain nu en France).

2 800 emplois liés au tourisme

À Metz Métropole, 2 800 emplois sont générés en 2012 par la fréquentation touristique, c'est-à-dire qu'ils sont directement imputables à la présence de touristes. La destination Metz-Amnéville (définie par le Schéma lorrain de développement durable de l'économie touristique 2013-2020) représente près d'un quart des emplois liés au tourisme dans l'ancienne région Lorraine (5 100 emplois sur 21 400) et plus de la moitié de ceux de Moselle (9 400 emplois). En Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, 59 600 emplois sont liés au tourisme.

Environnement et développement durable

Des indicateurs satisfaisants, mais des enjeux demeurent

Le territoire de Metz Métropole propose des services de qualité en matière de gestion des déchets, d'approvisionnement énergétique et de déplacements. Cependant, certains indicateurs, notamment la qualité de l'air et la consommation du foncier, traduisent la nécessité de poursuivre les efforts engagés et de rester vigilant quant à la durabilité du développement du territoire.

Marianne Perrin, Metz Métropole - Gérard Pol, Air Lorraine

Avec une économie orientée vers les activités tertiaires plutôt qu'industrielles, Metz Métropole est un territoire dont le tissu urbain relativement dense favorise l'efficacité énergétique.

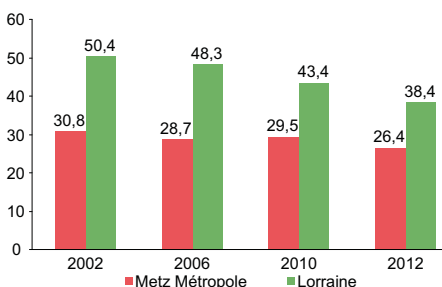
Une consommation énergétique mesurée

La consommation d'énergie finale par habitant (26,4 MWh en 2012) est plus faible dans la communauté d'agglomération que dans l'ancienne région Lorraine (38,4), du fait du tissu urbanisé et d'une économie tournée vers le tertiaire (figure 1).

La différence de facture énergétique entre Metz Métropole et l'ensemble du territoire lorrain se reflète aussi dans les émissions de gaz à effet de serre (GES), mais dans une moindre mesure (figure 2). Cela s'explique par le fait que la production d'énergie est encore en 2012 le premier émetteur de GES du territoire, dont 86 % proviennent de la production d'électricité via une centrale thermique à charbon. Cette centrale thermique ayant cessé son activité depuis lors, on peut s'attendre à une diminution significative des émissions de GES, comme le montre le scénario « 2012 sans production électricité charbon ».

1 Une consommation énergétique plus faible que la moyenne lorraine

Consommation d'énergie finale (MWh par habitant)



Source : Air Lorraine / Observatoire régional de l'énergie de Lorraine (OREL).

Une vigilance nécessaire en matière de qualité de l'air

En 2015, l'indice de qualité de l'air à Metz Métropole a été globalement bon 64 % du temps, soit 235 jours sur 365. Les sites non impactés directement par l'industrie ou le trafic routier sont globalement stables pour l'ozone. Entre 2000 et 2015, les concentrations en dioxyde de soufre ont baissé de 86 % dans la communauté d'agglomération (figure 3). Cette évolution résulte notamment de l'amélioration des combustibles et carburants et de la désulfuration des fumées des grandes installations de combustion.

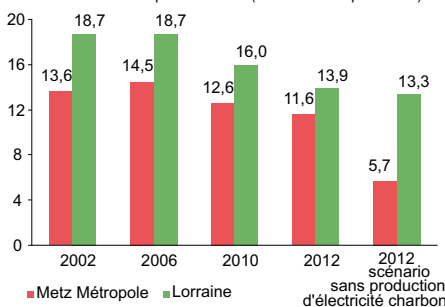
La concentration en dioxyde d'azote a diminué de 24 % entre 2000 et 2015, mais elle reste élevée, particulièrement sur les grands axes routiers (figure 4).

Déchets ménagers : en légère baisse

Metz Métropole est l'autorité organisatrice pour la gestion des déchets (collecte et traitement). Afin de limiter la production de déchets sur son territoire, la communauté d'agglomération de Metz Métropole s'est engagée dès 2010 dans un programme local de prévention des déchets (PLPD), qui a évolué vers la démarche « zéro gaspillage zéro déchet » en 2016.

2 Une diminution attendue des émissions de GES selon le scénario « sans production électricité charbon »

Émissions de GES par habitant (tonnes - Scope 1 et 2)



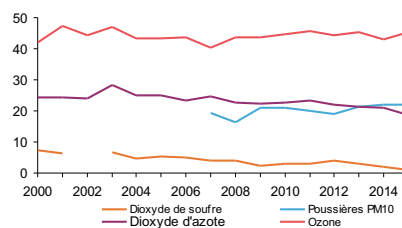
Source : Air Lorraine / OREL.

Selon les données du Pôle Gestion des déchets de Metz Métropole, le ratio « ordures ménagères et assimilés » tend à diminuer progressivement (figure 5). Il est de 373 kg par habitant et par an en 2015. Le ratio doit être appréhendé sur de longues périodes. Il est plus élevé à Metz Métropole qu'au niveau national. Cela peut s'expliquer par le caractère urbain du territoire, les zones rurales produisant moins de déchets.

Dans le département de la Moselle, la diminution plus sensible des tonnages de déchets peut s'expliquer par la mise en place de la redevance incitative dans plusieurs territoires. En effet, les producteurs de déchets

3 Baisse des concentrations en dioxyde de soufre

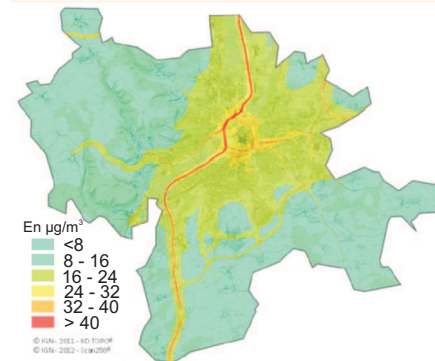
Concentration annuelle moyenne des polluants (µg/m³)



Note : moyenne annuelle des stations du périmètre de Metz Métropole non impactées par l'industrie et le trafic (typologie urbaine de fond). En 2002, pas de donnée robuste disponible pour la concentration de dioxyde de soufre.

Source : Air Lorraine.

4 Une concentration élevée en dioxyde d'azote



Source : Air Lorraine.

devant payer pour le service rendu au cas par cas, ils ont tendance à réduire d'eux-mêmes leurs productions afin de diminuer d'autant leurs factures. Cet effet est accentué par le nombre important de territoires « moins » urbains que Metz Métropole qui composent le département.

Bonne valorisation énergétique, valorisation matière à développer

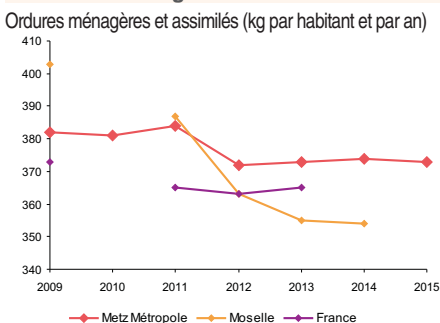
Metz Métropole a fait le choix d'une usine de valorisation énergétique équipée de fours couplés à des chaudières de refroidissement produisant de la vapeur surchauffée. En 2014, l'incinération de plus de 100 000 tonnes de déchets a permis de produire près de 300 000 tonnes de vapeur surchauffée à la température de 325°C. Cette vapeur est ensuite livrée par canalisation souterraine à l'Usine d'électricité de Metz, pour alimenter prioritairement le réseau de chauffage urbain de la ville avec un rendement énergétique élevé. Ce dispositif permet d'atteindre un taux de valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés en 2015, très supérieur à la moyenne française (figure 6). Le taux de valorisation matière est de 29 % à Metz Métropole en 2015. Il est plus faible qu'en Moselle (33 %). Cela s'explique par une valorisation matière moins répandue dans les zones urbaines. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe un objectif pour le taux de valorisation matière de 55 % pour 2020 et de 65 % pour 2025.

Plus de déplacements en transports en commun

La réorganisation du réseau de transports LE MET' et la mise en service des bus à haut niveau de service METTIS fin 2013 permettent à davantage de personnes de se déplacer dans l'agglomération en transports en commun.

La fréquentation du réseau de transport progresse de manière importante depuis 2013. Ainsi, elle a augmenté de 19 % en 2014, puis de 9 % en 2015 (figure 7). La

5 Légère diminution de la production d'ordures ménagères



Note : les données ne prennent pas en compte les déchèteries et la collecte des encombrants. Donnée non consolidée pour 2015.

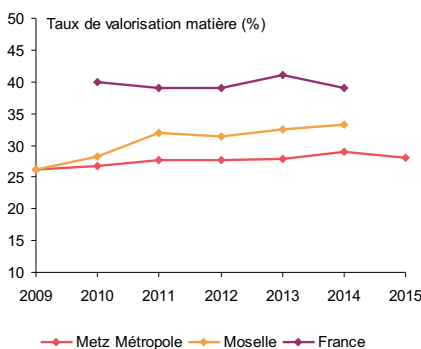
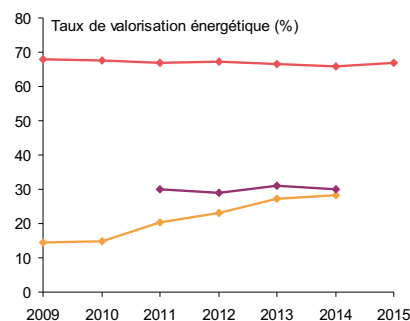
Source : Metz Métropole, Pôle Gestion des Déchets ; Département de Moselle ; Ademe.

fréquentation moyenne du réseau est de 82 000 voyages quotidiens en semaine en 2015 (dont 33 000 pour les lignes METTIS). Avant la réorganisation du réseau, le service proposé à Metz Métropole était plutôt en deçà de celui proposé dans des communautés d'agglomération de taille comparable en termes de nombre de voyages effectués.

Augmentation de l'artificialisation des sols à destination des activités

En 2013, les surfaces artificialisées de Metz Métropole (10 100 hectares) représentent près d'un tiers de la surface totale

6 Un taux de valorisation énergétique élevé, mais un taux de valorisation matière plus faible qu'en Moselle

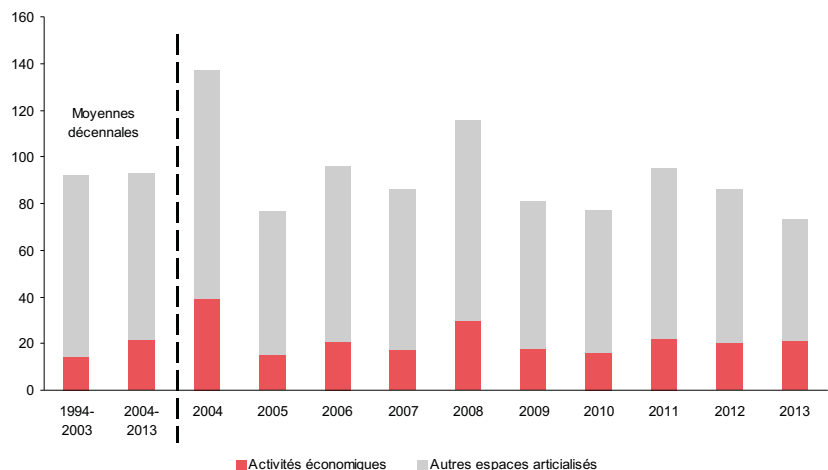


Note : données non consolidées pour 2015.

Source : Metz Métropole, Pôle Gestion des Déchets ; Département de Moselle ; Ademe.

8 Un impact important des activités économiques sur l'artificialisation des sols

Artificialisation des sols (hectares par an) et moyennes décennales



Source : Fichier foncier, Cerema Nord Picardie, 2014.

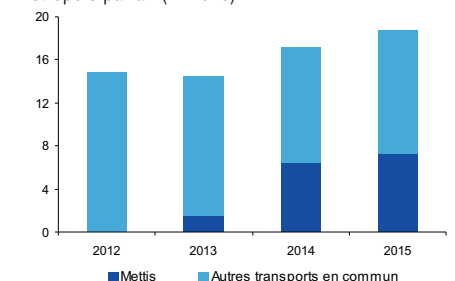
de l'agglomération (30 600 hectares), le reste étant occupé par les espaces naturels, agricoles et forestiers (NAF).

Entre 2004 et 2013, la surface artificialisée a augmenté de 930 hectares, une hausse comparable à celle observée entre 1994 et 2003 (figure 8). L'impact relativement important des activités économiques sur les espaces NAF s'est accentué au cours des années 1990 et progresse depuis. En effet, sur la période 2003-2014, les activités ont consommé 220 hectares (soit 22 hectares par an en moyenne), contre 140 hectares (soit 14 hectares par an en moyenne) au cours de la décennie précédente (2004-2013). Cela représente une hausse de 57 %. Le poids des activités dans la consommation foncière a augmenté d'une décennie à l'autre, passant de 15 % à 24 % de la consommation totale annuelle. Sur la période 2003-2014, cinq communes concentrent 73 % de la consommation foncière dédiée aux activités : Metz (42 %), Moulins-lès-Metz (10 %), Ars-Laquenexy (9 %), Marly (7 %) et Woippy (5 %).

Au cours des dernières années, la consommation foncière globale annuelle est orientée à la baisse. La consommation foncière destinée aux activités tend par contre à se stabiliser.

7 Augmentation de l'utilisation des transports en commun à Metz Métropole

Nombre de voyages sur le réseau de Metz Métropole par an (millions)



Source : Metz Métropole, Pôle Mobilité et Déplacements.

Pauvreté - précarité

36 000 personnes sous le seuil de pauvreté

En 2012, près de 36 000 habitants de la communauté d'agglomération de Metz Métropole vivent sous le seuil de pauvreté, soit 16,1 % de la population. Les familles monoparentales, les familles nombreuses et les plus jeunes sont particulièrement touchés. La redistribution par les prestations sociales permet de réduire les disparités de revenu. Dans la communauté d'agglomération, plus de 47 000 ménages sont allocataires de la CAF. Parmi eux, 26,5 % ont des revenus qui dépendent fortement des prestations sociales. Metz Métropole compte six quartiers de la politique de la ville, fortement marqués par la pauvreté et les difficultés d'insertion professionnelle.

Alexandre Tillatte, Insee

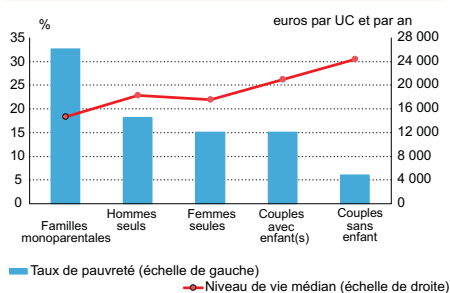
Être pauvre au sens monétaire, c'est avoir un revenu très inférieur à celui dont dispose la plus grande partie de la population. Par convention, un ménage est considéré comme pauvre s'il dispose d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian. Ainsi, le seuil de pauvreté est fixé à 990 euros par unité de consommation (UC) et par mois, le niveau de vie médian par UC étant de 1 660 euros en France métropolitaine en 2012.

36 000 personnes pauvres

Dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole, près de 36 000 personnes vivent sous le seuil de pauvreté, soit 16,1 % de la population. Le taux de pauvreté est similaire à celui observé dans le Sillon Lorrain (16,0 %) et nettement supérieur au taux de pauvreté dans la région ACAL (13,8 %). Les grands pôles urbains se caractérisent par des inégalités relativement marquées et une pauvreté importante, notamment dans les villes-centres. À Metz Métropole, la pauvreté monétaire est plus forte au cœur de la communauté d'agglomération, notamment dans la ville de Metz et dans les quartiers de la politique de la ville (*figure 1*). À Metz, le taux de pauvreté s'élève à 21 %.

La pauvreté est particulièrement intense dans la communauté d'agglomération, un

2 Les familles monoparentales sont particulièrement touchées par la pauvreté



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012.

trait commun aux grands pôles urbains. En 2012, un ménage pauvre sur deux vit avec moins de 770 euros par UC et par mois.

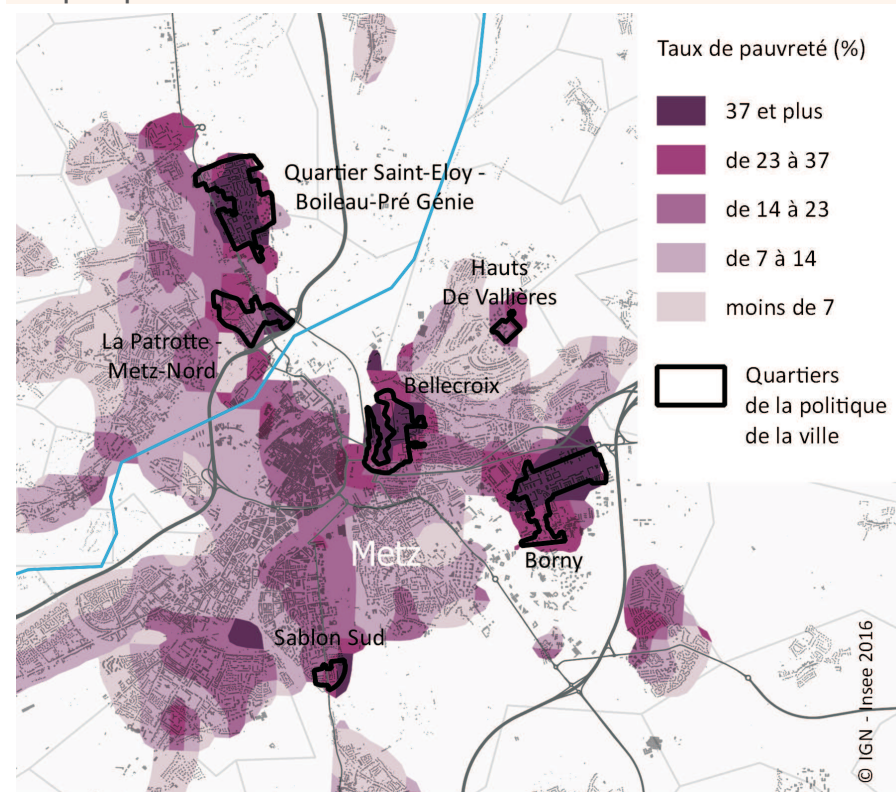
Grande fragilité des familles monoparentales et nombreuses

Certains types de ménage sont particulièrement exposés à la pauvreté (*figure 2*), à Metz Métropole comme ailleurs. Les familles monoparentales sont les plus touchées, avec près d'une famille monoparentale sur trois vivant sous le seuil de pauvreté dans la communauté d'agglomération. Ces familles ont une seule source de revenu, l'adulte étant en outre moins souvent en emploi. Une

famille monoparentale sur deux vit avec moins de 1 225 euros par UC et par mois. Ce niveau de vie est nettement inférieur à celui des couples avec enfants (1 745 euros) et des couples sans enfants (2 030 euros). Les personnes seules sont elles aussi concernées par la pauvreté, particulièrement les hommes (plus de 18 % de pauvreté).

Les jeunes et les familles nombreuses rencontrent également des difficultés en matière de revenus. À Metz Métropole, le taux de pauvreté des ménages composés de cinq personnes ou plus atteint 31 %. Par ailleurs, 28 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans vivent sous le seuil de pauvreté.

1 Une pauvreté plus forte au centre-ville de Metz et dans les quartiers de la politique de la ville



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2012.

Un jeune sur six en difficulté d'insertion

À Metz Métropole, 24 400 personnes ont entre 18 et 24 ans en 2013, soit 11 % de la population. Près de 17 % de ces jeunes ne sont ni étudiants, ni stagiaires, ni en emploi, proportion plus faible qu'à l'échelon régional (20 %), mais plus forte qu'à l'échelle du Sillon Lorrain (14 %). À Metz Métropole, 67 % des jeunes de 18 à 24 ans ont un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat. C'est un peu moins que dans le Sillon Lorrain (73 %), du fait de la situation dans la communauté urbaine du Grand Nancy, où 82 % des jeunes sont au moins bacheliers. Le niveau de diplôme est plus faible à l'échelle de la région (61,5 % seulement des jeunes ont au moins le baccalauréat). Dans les grands pôles urbains, la présence d'établissements d'enseignement supérieur attire des étudiants venus d'ailleurs et facilite la poursuite d'études pour la population locale.

Le niveau du dernier diplôme obtenu impacte la capacité d'insertion des jeunes. À Metz Métropole, 65 % des jeunes de 18 à 24 ans sortis du système scolaire avec au

plus le brevet des collèges ne sont pas insérés. Cette part est proche de celle observée au niveau du Sillon Lorrain (66 %). Les jeunes diplômés du supérieur ont moins de difficultés. À Metz Métropole, 21 % d'entre eux ne sont pas insérés.

47 200 foyers allocataires de la CAF

La redistribution par les prestations sociales (prestations logement, minima sociaux et prestations familiales), gérée par la caisse d'allocations familiales (CAF), permet de réduire fortement les disparités de niveau de vie. Les prestations sociales représentent 5,3 % du revenu disponible pour l'ensemble des ménages de Metz Métropole, comme dans l'ensemble du Sillon Lorrain. Ce taux est supérieur à la moyenne régionale (4,9 %). En 2014, la CAF de Moselle gère 47 200 foyers allocataires résidant à Metz Métropole et couvre ainsi 104 600 personnes.

Parmi les ménages allocataires, 26,5 % sont fortement dépendants des prestations sociales. Ces prestations représentent en effet plus des trois quarts de leur revenu. Cette proportion est relativement forte au regard de la situation régionale (22,1 %), mais un peu plus faible que dans l'ensemble du Sillon Lorrain (27,7 %). Entre 2012 et 2014, la dépendance aux prestations sociales s'est fortement accrue dans la communauté d'agglomération, avec plus de 1 000 ménages supplémentaires (+ 11,7 %).

À Metz Métropole, en 2014, un peu plus de 13 400 personnes vivent dans un ménage bénéficiant du revenu de solidarité active socle (RSA socle), soit 7,8 % de la population. Cette proportion est supérieure dans le Sillon Lorrain (8,3 %), mais inférieure dans la région ACAL (5,9 %). Depuis 2010, le RSA socle couvre 3 000 personnes supplémentaires à Metz Métropole, soit une progression de 29 % (figure 3). Entre 2013 et 2014, le nombre de bénéficiaires a augmenté un peu plus fortement que dans le Sillon Lorrain et dans la région.

L'allocation adulte handicapé (AAH) couvre en 2014 près de 6 500 personnes à Metz Métropole (+ 22 % depuis 2010).

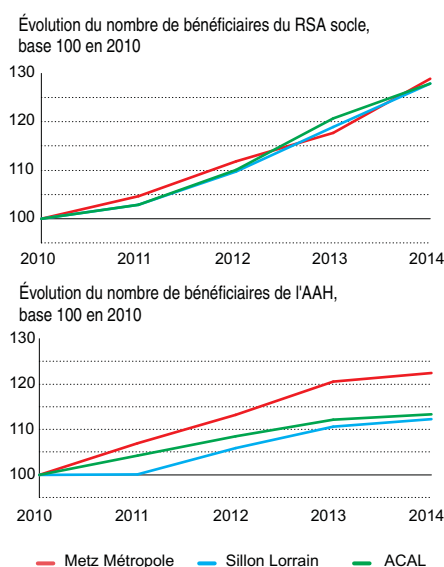
Près de 59 300 personnes sont couvertes par une allocation logement en 2014. Le dispositif des allocations logement comprend l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement sociale (ALS) et l'allocation de logement familiale (ALF). Depuis 2010, le nombre de personnes couvertes par ce dispositif s'est accru de 3,5 %, de manière identique à l'échelle du Sillon Lorrain.

Plus de 16 000 habitants de Metz Métropole bénéficient de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) en 2014. Ils représentent 9,5 % de la population, proportion plus forte qu'à l'échelle régionale (7,4 %), mais plus faible que dans le Sillon Lorrain (10,3 %).

Six quartiers de la politique de la ville

La communauté d'agglomération de Metz Métropole compte six quartiers de la politique de la ville, où vivent environ 30 000 personnes. Ces quartiers sont principalement caractérisés par une forte pauvreté monétaire (figure 4). Plus de 45 % de leur population vit sous le seuil de pauvreté, une proportion s'échelonnant de 41 % à 51 % selon les quartiers. Par ailleurs, les habitants des quartiers de la politique de la ville ont des difficultés marquées en matière d'insertion professionnelle. Fin 2015, dans les six quartiers de la politique de la ville, plus de 5 000 personnes sont inscrites à Pôle emploi en catégorie A, B ou C, un chiffre en progression de 0,3 % sur un an. Plus de 25 % des ménages résidant dans un quartier de la politique de la ville perçoivent des allocations chômage. Par ailleurs, plus de 20 % des actifs occupés ont un emploi précaire (CDD, intérim, stages...). La population de ces quartiers se caractérise également par un niveau de formation souvent faible, ce qui constitue un frein à l'insertion sur le marché du travail. En effet, 80 % de la population de 15 ans ou plus non scolarisée n'a aucun diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat, une proportion qui varie de 75 % à 83 % selon les quartiers.

3 Hausse du nombre de bénéficiaires du RSA et de l'AAH



Source : Insee, CNAF 2014, CNAV 2014.

4 Un fort taux de pauvreté dans les quartiers de la politique de la ville

	Taux de pauvreté (%)	Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi (%)	Part de la population de 15 ans ou plus sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac (%)	Demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (*)	
				Effectif en fin 2015	Évolution entre fin 2014 et fin 2015 (%)
Bellecroix	48,6	43,8	79,9	640	4,2
Hauts de Vallières	46,6	53,1	75,3	180	-0,5
Borny	51,4	39,6	81,4	1 950	0,2
Sablon Sud	43,4	39,7	83,0	210	-1,4
La Patrotte - Metz-Nord	41,2	49,2	75,1	560	8,7
Quartier Saint-Eloy - Boileau-Pré Génie	42,1	46,0	78,9	1 500	-3,5
Quartiers de la politique de la ville d'ACAL	45,0	43,0	80,0	62 890	1,8

(*) Le total pour les quartiers de la politique de la ville d'ACAL ne prend pas en compte le quartier Bois Le Prêtre - Procheville de Pont-à-Mousson pour lequel ces données ne sont pas disponibles.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, fichier localisé social et fiscal - recensement de la population 2010 - Pôle emploi, traitements Insee.

Numérique

3 330 emplois salariés dans les TIC

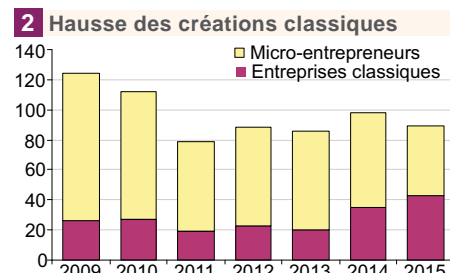
Le Pôle métropolitain du Sillon Lorrain a obtenu le label French Tech en juin 2015. À Metz Métropole, le secteur des technologies de l'information et de la communication est constitué de 619 établissements qui emploient 3 330 salariés fin 2014. Dans la communauté d'agglomération, 89 entreprises spécialisées dans les activités du numérique ont été créées en 2015. Les créations d'entreprises du numérique sont en recul par rapport à 2014, du fait d'une baisse des créations sous le statut de micro-entrepreneur. En revanche, les créations classiques sont en hausse.

Dorothee Ast, Insee - Pierre-Jean Guerra, Metz Métropole Développement

La communauté d'agglomération de Metz Métropole s'est associée à celles de Thionville, de Nancy et d'Épinal au travers du Pôle métropolitain du Sillon Lorrain pour présenter une candidature au label French Tech. Obtenu en juin 2015 et décliné en Lor'N'Tech, ce label identifie les métropoles les plus dynamiques en matière d'économie numérique. Cette démarche réunit les acteurs publics et privés, au service de l'écosystème numérique et du développement économique.

3 330 salariés dans le numérique

Fin 2014, 619 établissements spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont implantés sur

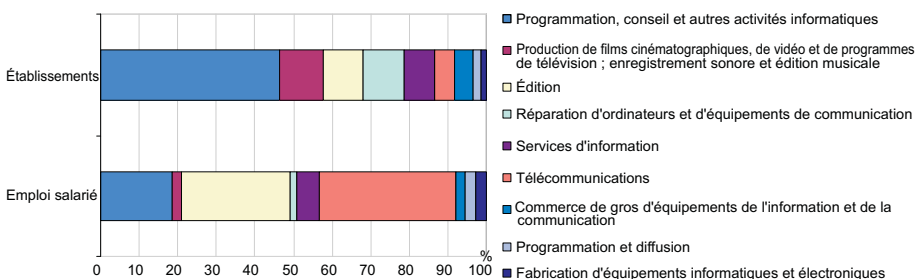


Note : nombre de créations brutes dans les activités du numérique.

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

1 Beaucoup d'emplois dans les télécommunications et l'édition

Répartition de l'emploi salarié et des établissements par secteur (%)



Note : établissements actifs et postes salariés au 31 décembre 2014.

Source : Insee, CLAP 2014.

le territoire de Metz Métropole. Ils regroupent 3 330 postes salariés. Les activités du numérique représentent 3,0 % des établissements et 3,2 % de l'emploi salarié de la communauté d'agglomération. Dans l'ensemble du Sillon Lorrain, le poids de ces activités est similaire pour ce qui est des établissements (3,1 %), mais un peu plus faible pour ce qui est de l'emploi salarié (2,8 %). Dans l'ensemble de la région ACAL, les activités du numérique sont moins représentées (2,2 % des établissements et 1,8 % de l'emploi salarié).

À Metz Métropole, près de la moitié des établissements du numérique relèvent du secteur de la programmation, du conseil et des autres activités informatiques (figure 1). Ce secteur ne représente toutefois que 19 % de l'emploi salarié du numérique. Les secteurs des télécommunications (35 %) et de l'édition (28 %) sont les deux premiers secteurs du numérique en termes d'emploi.

Moins de créations d'entreprises, mais plus de créations classiques

À Metz Métropole, 89 entreprises du numérique ont été créées au cours de l'année 2015 (figure 2). Par rapport à 2014, les créations d'entreprises sont en baisse (9 créations de moins), du fait d'un net recul des créations

sous le statut de micro-entrepreneur (17 créations de moins). La baisse des créations sous ce statut est un phénomène généralisé en 2015.

Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises dans les activités du numérique sont en hausse (8 créations de plus qu'en 2014, soit + 23 %). La progression est du même ordre que celle observée dans l'ensemble du Sillon Lorrain (+ 26 %), mais plus importante que dans la région ACAL (+ 8 %).

En 2015, les créations classiques (sociétés ou entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs) représentent près de la moitié des créations dans les activités du numérique à Metz Métropole. Cette part a nettement augmenté en 2014 et en 2015. Sur la période 2009-2013, les créations classiques représentaient moins d'un quart de l'ensemble des créations.



Lor'N'Tech propose un dispositif d'accompagnement et d'accélération qui soutient la croissance des startups et des entreprises grâce à une offre de services accessible dans chaque agglomération (logistique, immobilier, financement, mise en relation et coaching...).

L'ambition de Lor'N'Tech est de mobiliser pour créer les synergies nécessaires à l'émergence de projets à travers la mise en place d'un "stimulateur" Lor'N'Tech, un outil complet de détection et de stimulation de projets.

À Metz, le stimulateur Lor'N'Tech est situé au premier étage du bâtiment TCRM-BLIDA. Il mobilise un réseau de partenaires privilégiés (établissements d'enseignement supérieur et de recherche, entrepreneurs, grandes entreprises, consultants, établissements financiers publics et privés...). Le site héberge 12 startups travaillant dans des domaines variés (fabrication de drones, d'enceintes...) ainsi que deux associations (Grand Est Numérique et Tous branchés).

Enseignement supérieur

Un site de formation pluridisciplinaire

Metz Métropole constitue le quatrième pôle d'enseignement supérieur de la région Grand Est en termes de nombre d'étudiants inscrits. L'Université de Lorraine concentre 64 % des étudiants de la communauté d'agglomération. Les formations d'ingénieur regroupent près de 10 % des effectifs, contre un peu moins de 6 % au niveau national. Les domaines de formation proposés à Metz Métropole sont variés.

Dorothee Ast, Insee - Pierre-Jean Guerra, Metz Métropole Développement

Metz Métropole a un positionnement particulier au sein de la nouvelle région Grand Est, en forte complémentarité avec la communauté urbaine du Grand Nancy. La création de l'Université de Lorraine en 2012 a eu des conséquences importantes. Elle a renforcé les échanges entre les pôles d'enseignement supérieur et de recherche de Lorraine et le fonctionnement en multi-sites. Par conséquent, le suivi des effectifs des étudiants par site devient délicat, certains étudiants pouvant suivre des enseignements dans un établissement qui dépend d'un autre site de la région.

4^e pôle d'enseignement supérieur

Quatre pôles d'enseignement supérieur et de recherche structurent la nouvelle région Grand Est. D'après les données du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ils concentrent 80 % des étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur à la rentrée scolaire 2014-2015. Avec un peu plus de 21 200 étudiants, Metz Métropole en regroupe 11 %, en quatrième position derrière les agglomérations de Strasbourg (30 %), de

Nancy (24 %) et de Reims (15 %) (*figure 1*). D'après le Pôle enseignement supérieur et recherche de Metz Métropole, le nombre d'étudiants est un peu plus élevé si on comptabilise en plus certains étudiants situés à Metz Métropole qui étudient dans des établissements dépendant d'un autre site (ICN Business School notamment).

Entre 2008 et 2013, d'après les données du recensement de la population, le nombre de jeunes de 16 à 29 ans qui poursuivent des études supérieures dans un établissement d'enseignement de Metz Métropole a diminué de 6 %. Dans l'ensemble de la région Grand Est, le nombre de jeunes en études supérieures a progressé (+ 4 %).

Deux campus majeurs

Dans le cadre d'une contractualisation des grands investissements publics au cours des dernières années, une stratégie de long terme s'est accélérée pour aboutir à une forte structuration du site messin avec deux campus majeurs. Le campus du Saulcy, dédié aux Sciences de l'Homme et de la Société, constitue un quartier universitaire en plein cœur

de cité. Le Campus Technologique (ex Bridoux-Technopole), dédié aux sciences et technologies, peut être vu comme un "modèle réduit" de Paris-Saclay en termes de présence d'acteurs et d'infrastructures de transfert de technologie. Il constitue un outil premier au service de la Vallée Européenne des Matériaux, de l'Énergie et des Procédés.

Un site de formation pluridisciplinaire

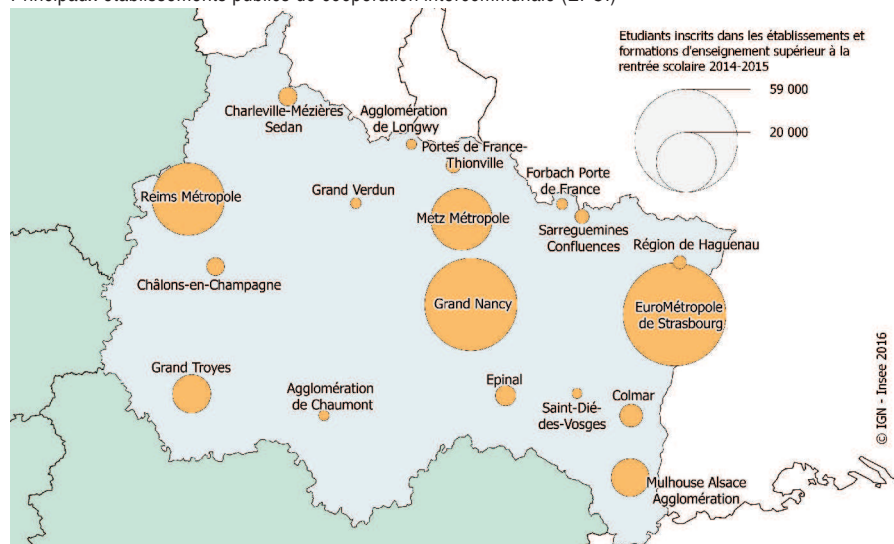
Les domaines de formation sont variés à Metz Métropole. La communauté d'agglomération propose notamment des formations d'arts, lettres et langues, de droit, économie et administration, de sciences humaines et sociales, et de sciences et technologies. L'Université de Lorraine concentre 64 % des étudiants de Metz Métropole. Le territoire présente une proportion élevée d'étudiants en formation d'ingénieur (près de 10 % contre un peu moins de 6 % au niveau national). Ceci s'explique par la présence de quatre écoles d'ingénieurs : l'école nationale d'ingénieurs de Metz (ENIM), l'école supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction (ESITC), l'école nationale supérieure d'arts et métiers et l'école Centrale Supélec.

Le pôle paramédical et social représente 8 % des effectifs étudiants. Il est appelé, dans sa composante santé/paramédical, à intégrer le campus du Saulcy, avec l'ambition de développer des interactions innovantes avec les composantes universitaires de formation et de recherche, en partenariat avec le centre hospitalier régional (CHR) Metz-Thionville.

La création en 1978 de l'Institut supérieur franco-allemand de techniques, d'économie et de sciences (ISFATES) a permis d'engager très tôt le site messin dans la dynamique de coopération transfrontalière. Metz Métropole comprend en outre sur son territoire l'université technologique Georgia Tech Lorraine, antenne de l'université américaine Georgia Institute of Technology. Le site messin offre ainsi une mise en synergie de différentes cultures académiques.

1 Metz Métropole est le 4^e pôle d'enseignement supérieur de la région

Principaux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)



Source : Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR).

Définitions et bibliographie

Emploi - Marché du travail

Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Taux de chômage

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT. En France, il est estimé au moyen de l'enquête Emploi de l'Insee. Au niveau régional, le taux de chômage est estimé à la fois à l'aide de l'enquête Emploi et des données de Pôle emploi sur les demandeurs d'emploi inscrits. Il ne correspond pas exactement au concept du BIT.

Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle emploi. Ces demandeurs sont enregistrés dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité. Les demandeurs d'emploi de catégorie A sont sans emploi et sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Les demandeurs d'emploi de catégorie B et C sont des demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, et ils sont également tenus de rechercher activement un emploi. La catégorie A est proche conceptuellement du chômage au sens du BIT, toutefois un certain nombre de travaux ont montré que les deux populations des chômeurs au sens du BIT et des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ne se recouvrent qu'imparfaitement (pour plus de détails, voir le [dossier sur le chômage](#)).

Pour en savoir plus

[L'intérim, moteur de la création d'emplois](#), Bilan économique 2015 - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Insee Conjoncture Alsace-Champagne-Ardenne- Lorraine n°3, mai 2016.

Démographie

Solde naturel

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Solde migratoire

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité. Le solde migratoire apparent est estimé indirectement par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Indicateur conjoncturel de fécondité

L'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Remarque : il ne faut pas perdre de vue que les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle de femmes. Il est probable qu'aucune génération réelle n'aura à chaque âge les taux observés. L'indicateur conjoncturel de fécondité sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'avenir de la population.

Pour en savoir plus

[Situation démographique 2014 en ACAL : faible croissance portée par les naissances](#), Insee Analyses Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n°9, juin 2016.

[30 ans de démographie : la Lorraine réduit son déficit migratoire](#), Économie Lorraine n°329, janvier 2014.

Démographie des entreprises

Créations d'entreprises

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de

créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Micro-entrepreneur

Le régime du **micro-entrepreneur** est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

Pour en savoir plus

[Plus d'entreprises individuelles et moins de micro-entrepreneurs](#), Bilan économique 2015 - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Insee Conjoncture Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n°3, mai 2016.

[Les créations d'entreprises en 2015 : net repli des immatriculations de micro-entrepreneurs](#), Insee Première n°1583, janvier 2016.

[Auto-entrepreneurs immatriculés en 2010 : trois ans après, 30 % sont encore actifs](#), Insee Première n°1595, mai 2016.

Construction, logement, immobilier tertiaire

Surface de plancher autorisée

La surface de plancher autorisée correspond à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment excluant ainsi les épaisseurs correspondant à l'isolation.

La surface de plancher sert de référence pour l'évaluation des droits à construire mobilisables dans le cadre d'un projet de construction ou d'extension.

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement mis en chantier

Un logement mis en chantier est un logement ayant fait l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier.

Logement mis en vente

Les logements mis en vente sont les logements offerts à la vente pour la première fois.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Vente en état futur d'achèvement (VEFA)

La vente en l'état futur d'achèvement est un contrat par lequel un tiers construit un ouvrage dont il revend une partie à l'administration au fur et à mesure de la construction. Le vendeur conserve les pouvoirs de maître de l'ouvrage jusqu'à la réception des travaux.

Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine (ScoTAM)

Ancré dans une perspective de développement durable du territoire, le Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de planification intercommunale. Il définit, pour un territoire, les orientations d'aménagement et d'urbanisme pour les 20 ans à venir et prépare ainsi les conditions de vie de demain.

Bailleur social

Au sens strict du code de la construction et de l'habitation, les organismes bailleurs sociaux sont des constructeurs disposant d'un agrément au titre du service d'intérêt général défini principalement comme :

- la construction, l'acquisition, l'amélioration, l'attribution, la gestion et la cession de logements locatifs à loyers plafonnés ;
- la réalisation d'opérations d'accession à la propriété destinées à des personnes dont les revenus sont inférieurs à certains plafonds.

Taux de vacance

Le taux de vacance correspond à la proportion de locaux qui ne sont pas loués.

Pour en savoir plus

[BTP : Recul de la production, reprise possible en 2016](#), Bilan économique 2015 - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Insee Conjoncture Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n°3, mai 2016.

[Un faible niveau de la construction](#), Bilan économique 2015 - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Insee Conjoncture Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n°3, mai 2016.

[L'habitat dans la communauté d'agglomération de Metz Métropole](#), Aguram, décembre 2015.

Commerce

Taux de vacance commerciale

Le terme de vacance commerciale désigne l'état d'un local commercial non exploité pour une durée indéterminée. Le taux de vacance rapporte le nombre de locaux non exploités au nombre total de locaux commerciaux existant sur un périmètre donné.

Évasion commerciale

L'évasion commerciale d'une zone correspond aux dépenses réalisées par les

habitants de la zone dans d'autres zones géographiques. Le taux d'évasion commerciale de la zone correspond à la part des dépenses des habitants réalisées en dehors de cette zone.

Attraction interne

L'attraction interne d'une zone correspond aux dépenses des habitants de la zone qui sont effectuées dans des commerces de la zone.

Attraction externe

L'attraction externe d'une zone correspond aux dépenses effectuées dans des commerces de la zone par des ménages qui habitent hors de la zone.

Pour en savoir plus

[Rapport 2015 sur Metz Métropole de l'Observatoire du Commerce et de la Consommation en Lorraine](#), Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Lorraine, mai 2015.

[Monographie carto-statistique du commerce à Metz](#), Fédération Procos, juillet 2015.

Tourisme

Arrivées

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même établissement.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour correspond au rapport entre le nombre d'arrivées et le nombre de nuitées. Elle est généralement exprimée en jours.

Emplois liés au tourisme

Le tourisme, de loisirs ou d'affaire, génère de l'activité dans un certain nombre de secteurs économiques, notamment dans les services. Certains y sont totalement dédiés, comme les hôtels ou les parcs d'attraction, et d'autres y sont partiellement dédiés, pouvant répondre à la fois aux besoins de la population résidente et à ceux des touristes, selon des proportions variables. C'est le cas

par exemple de la restauration, de l'organisation de congrès, des commerces.

L'estimation de l'emploi lié au tourisme repose ainsi sur le repérage des secteurs d'activités concernés par le tourisme et leur classement selon leur degré de touristicité :

- dans les activités 100 % touristiques, tout l'emploi est considéré comme emploi touristique ;
- dans les activités partiellement touristiques, l'emploi touristique est estimé en retranchant à l'emploi total un emploi théorique lié aux résidents.

L'emploi touristique estimé correspond aux emplois générés par la fréquentation touristique, c'est-à-dire à l'emploi directement imputable à la présence de touristes sur la zone. Sont ainsi exclus la majorité des moyens de transport et des agences de voyage car ils permettent de se rendre sur le lieu de tourisme et ne sont pas une dépense sur la zone de réception.

Station classée de tourisme

Le classement en « station classée » est attribué par arrêté préfectoral valable pour 12 ans aux « communes touristiques » ayant structuré une offre qualifiée pour en faire une destination d'excellence. Pour obtenir ce statut, la commune doit répondre à 45 critères dont disposer d'au moins 70 % d'unités classées toutes catégories confondues et d'un office de tourisme classé en catégorie I.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est votée par la commune sur son territoire, pour une période donnée, dans le but de faire contribuer les touristes qui y résident aux charges entraînées par leur fréquentation. Le produit de la taxe est obligatoirement affecté aux dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique du territoire concerné.

Pour en savoir plus

[Données et chiffres clés 2015](#), Office de Tourisme de Metz.

[Etude barométrique des publics du Centre Pompidou-Metz](#), société Test, mai 2016.

[De bons résultats pour l'hôtellerie de plein air](#), Bilan économique 2015 - Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Insee Conjoncture Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n°3, mai 2016.

[21 000 emplois touristiques en Lorraine](#), Économie Lorraine n°333, janvier 2014.

Les événements culturels et sportifs : un plus pour la fréquentation hôtelière, Insee Analyses Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n°18, juillet 2016.

Environnement et développement durable

Consommation d'énergie finale

La consommation finale d'énergie correspond à la consommation des seuls utilisateurs finals, ménages ou entreprises autres que celles de la branche énergie. L'énergie consommée peut être une énergie primaire (consommation de charbon de la sidérurgie par exemple) ou non.

Ordures ménagères et assimilés

Les ordures ménagères et assimilés sont les déchets ménagers et assimilés qui sont produits « en routine » par les acteurs économiques dont les déchets sont pris en charge par le service public de collecte des déchets (ordures ménagères résiduelles et déchets collectés sélectivement, soit en porte à porte, soit en apport volontaire : verre, emballages et journaux-magazines). En sont exclus les déchets qui sont produits occasionnellement par les ménages (les déchets verts, les déchets d'encombrants, les déchets dangereux, les déblais et gravats, etc.) et ce, quel que soit leur type de collecte.

Indice de la qualité de l'air

L'indice de la qualité de l'air (ou indice Atmo) est un indicateur journalier destiné à fournir une information synthétique sur la qualité de l'air des agglomérations de plus de 100 000 habitants. Il ne permet pas de mettre en évidence des phénomènes localisés : pollution en proximité industrielle, automobile... Il est représentatif de la qualité globale de l'air sur l'ensemble d'une agglomération. Il est calculé chaque jour par les associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) à partir des concentrations dans l'air de quatre polluants : dioxyde de soufre (SO₂), dioxyde d'azote (NO₂), ozone (O₃) et particules de diamètre inférieur à 10 µm (PM₁₀). Pour chacun de ces polluants, un sous-indice est calculé à partir des concentrations mesurées et d'une échelle spécifique à chacun des polluants. Ces échelles sont divisées en 10 classes allant de 1 (très bon) à 10 (très mauvais). Elles sont basées sur des seuils réglementaires et des données toxicologiques. L'indice Atmo du jour est égal au plus élevé des 4 sous-indices.

Le plus souvent, les données publiées portent sur le pourcentage ou le nombre de jours pendant lesquels la qualité de l'air était :

- très bonne, bonne (indice Atmo : 1 à 4) ;
- moyenne, médiocre (indice : 5 à 7) ;

- mauvaise, très mauvaise (indice 8 et plus).

Typologie urbaine de fond

Une station de fond est une station relativement éloignée de toute source de pollution proche, par opposition à une station de proximité. Cette station de fond ne subit donc pas les impacts immédiats d'une source de pollution, et permet au contraire de mesurer un air moyen, un air « de fond », dans le secteur concerné.

Valorisation énergétique

La valorisation énergétique des déchets consiste à utiliser le pouvoir calorifique des déchets en les brûlant et en récupérant cette énergie sous forme de chaleur ou d'électricité.

Valorisation matière

La valorisation matière est un mode de traitement des déchets, permettant leur réemploi, réutilisation ou recyclage. Exemples de valorisation matière : déchets issus de la collecte sélective et recyclés, mâchefers valorisés en sous-couches routières.

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des composants gazeux qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre et contribuent à l'effet de serre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est l'un des facteurs d'impact à l'origine du récent réchauffement climatique.

Poussières fines

Les particules fines sont des particules dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres. Elles sont désignées sous le terme de PM 2,5 (d'après la terminologie anglaise *particulate matter*). Étant données les dimensions réduites de ces particules, elles ne peuvent sédimenter sous l'action unique de la gravité. Seules leur agrégation ou des précipitations permettent leur chute au sol. Les particules fines se trouvent en suspension dans l'atmosphère, et le demeurent plusieurs jours. Ces aérosols de faibles dimensions ont donc l'opportunité de pénétrer profondément dans les poumons, jusque dans les alvéoles.

Programme local de prévention des déchets

La loi de mise en œuvre du Grenelle du 13 juillet 2010, dite loi « Grenelle 2 », prévoit la définition d'un programme local de prévention des déchets ménagers

et assimilés (PLPDMA) au plus tard au 1^{er} janvier 2012 par les collectivités territoriales responsables de la collecte ou du traitement des déchets ménagers et assimilés. Ces PLPDMA incluent des objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre. Metz Métropole a mis en place son PLPD de 2010 à 2015. Dans la continuité du programme local de prévention des déchets, Metz Métropole a été labellisée fin 2015 « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » par le Ministère. Il s'agit d'une reconnaissance nationale de sa capacité à mener un projet ambitieux de prévention et de valorisation des déchets.

Usine de valorisation énergétique

Un Centre de Valorisation Énergétique (CVE) est une installation de traitement thermique des déchets, réalisé à température élevée dans des conditions contrôlées. Ce procédé permet une réduction du volume des déchets et donc des quantités à mettre en centre de stockage. Cette installation, jusqu'alors appelée Usine d'Incineration des Ordures Ménagères (UIOM), met en œuvre des procédés de combustion et/ou de thermolyse. La valorisation des déchets résulte, elle, de la récupération d'une partie de leur contenu énergétique. La pratique la plus courante en l'occurrence consiste à utiliser la chaleur des gaz de combustion pour produire de la vapeur qui sera alors employée :

- pour alimenter un processus industriel ou un réseau de chauffage : on parle de valorisation thermique ;
- pour faire fonctionner un turboalternateur qui produira du courant électrique : on parle de valorisation électrique.

Usine d'électricité de Metz (UEM)

L'Usine d'électricité de Metz est chargée de la production et de la distribution d'énergie sur Metz et 141 communes environnantes. Créée en 1901, elle adopte le statut de régie municipale en 1925. Elle conservera ce statut jusqu'au 1^{er} janvier 2008, date à laquelle elle prend le statut de société anonyme d'économie mixte locale (SAEML).

Loi relative à la transition énergétique

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, publiée au Journal Officiel du 18 août 2015, va permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de

renforcer son indépendance énergétique en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement.

Surface artificialisée

On entend par surface artificialisée toute surface retirée de son état naturel (friche, prairie naturelle, zone humide etc.), forestier ou agricole, qu'elle soit bâtie ou non et qu'elle soit revêtue (exemple : parking) ou non (exemple : jardin de maison pavillonnaire). Les surfaces artificialisées incluent donc également les espaces artificialisés non bâtis (espaces verts urbains, équipements sportifs et de loisirs etc.) et peuvent se situer hors des aires urbaines, à la périphérie de villes de moindre importance voire de villages, à proximité des dessertes du réseau d'infrastructures, ou encore en pleine campagne (phénomène d'urbanisme diffus).

Espaces NAF

On désigne par espace NAF tous les espaces naturels, agricoles et forestiers.

Pour en savoir plus

[Rapport Climat Air Énergie 2015](#), Observatoire régional de l'énergie de Lorraine (OREL).

Pauvreté et précarité

Niveau de vie

Le niveau de vie d'un ménage est égal au revenu disponible de ce ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le revenu disponible comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Unité de consommation (UC)

Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de

manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Intensité de la pauvreté

L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté.

Formellement, il est calculé de la manière suivante :

(seuil de pauvreté - niveau de vie médian de la population pauvre) / seuil de pauvreté
Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté.

Pour en savoir plus

[116 quartiers de la politique de la ville en ACAL](#), Insee Analyses Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n°8, mai 2016.

[Politique de la ville : 51 quartiers en grande difficulté](#), Insee Flash Lorraine n°16, juin 2015.

[327 000 personnes pauvres en Lorraine](#), Insee Analyses Lorraine n°24, juin 2015.

[Données sur les quartiers de la politique de la ville](#), sur Insee.fr, rubrique Bases de données/Données locales/Données infra-communales.

Numérique

Le périmètre retenu pour l'étude du secteur du **numérique ou des technologies de l'information et de la communication** comprend 43 secteurs d'activité dans la nomenclature d'activités françaises (Naf révision 2) :

Code	Libellé	Catégorie
2611Z	Fabrication de composants électroniques	
2612Z	Fabrication de cartes électroniques assemblées	
2620Z	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	Fabrication d'équipements informatiques et électroniques
2630Z	Fabrication d'équipements de communication	
2640Z	Fabrication de produits électroniques grand public	
2680Z	Fabrication de supports magnétiques et optiques	
4651Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels	Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication
4652Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	
5811Z	Édition de livres	
5812Z	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses	
5813Z	Édition de journaux	
5814Z	Édition de revues et périodiques	
5819Z	Autres activités d'édition	Édition
5821Z	Édition de jeux électroniques	
5829A	Édition de logiciels système et de réseau	
5829B	Édition de logiciels outils de développement et de langages	
5829C	Édition de logiciels applicatifs	
5911A	Production de films et de programmes pour la télévision	
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	
5911C	Production de films pour le cinéma	
5912Z	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale
5913A	Distribution de films cinématographiques	
5913B	Édition et distribution vidéo	
5914Z	Projection de films cinématographiques	
5920Z	Enregistrement sonore et édition musicale	
6010Z	Édition et diffusion de programmes radio	
6020A	Édition de chaînes généralistes	Programmation et diffusion
6020B	Édition de chaînes thématiques	

6110Z	Télécommunications filaires	
6120Z	Télécommunications sans fil	
6130Z	Télécommunications par satellite	Télécommunications
6190Z	Autres activités de télécommunication	
6201Z	Programmation informatique	
6202A	Conseil en systèmes et logiciels informatiques	
6202B	Tierce maintenance de systèmes et d'applications informatiques	Programmation, conseil et autres activités informatiques
6203Z	Gestion d'installations informatiques	
6209Z	Autres activités informatiques	
6311Z	Traitement de données, hébergement et activités connexes	
6312Z	Portails internet	
6391Z	Activités des agences de presse	Services d'information
6399Z	Autres services d'information n.c.a.	
9511Z	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
9512Z	Réparation d'équipements de communication	

Pour en savoir plus

[Les TIC en Moselle: un secteur à développer](#), Économie Lorraine n°326, décembre 2013.

Enseignement supérieur

L'**Université de Lorraine** est un grand établissement français issu de la fusion, au 1^{er} janvier 2012, des universités Henri Poincaré - Nancy I, Nancy II, Paul-Verlaine de Metz et de l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL). Le processus de fusion a débuté en 2009 avec la création du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) « Université de Lorraine ».

Pour en savoir plus

[Atlas régional : les effectifs d'étudiants en 2013-2014 - édition 2015](#), Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR), avril 2015.

[Observatoire lorrain de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante](#), AGURAM, mai 2014.

Insee Dossier

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Bilan économique de Metz Métropole : quelques signes d'amélioration en 2015

La communauté d'agglomération de Metz Métropole fait face à une conjoncture économique difficile depuis plusieurs années, notamment du fait de la crise économique. En outre, les restructurations militaires initiées en 2010 ont eu un impact sur l'emploi et la démographie. Toutefois, quelques signes d'amélioration se profilent en 2015.

Ce dossier dresse un bilan de la situation du territoire de la communauté d'agglomération au travers de nombreuses thématiques (emploi et marché du travail, démographie des entreprises, construction, environnement et développement durable, pauvreté et précarité notamment).

Dossier n°2
Septembre 2016

ISSN en cours

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédactrice en chef :

Brigitte Vienneaux

© Insee 2016

